LA FRATERNELLE
MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE

rapport de l'année 2020

ASSOCIATION LA FRATERNELLE – MAISON DU PEUPLE
12, rue de la Poyat - 39200 Saint-Claude
03 84 45 42 26 - la.fraternelle@maisondupeuple.fr
www.maisondupeuple.fr
Association loi 1901, créée le 24 mai 1984 - N° Siret : 334 313 418 000 17 / code APE : 9001 Z
Agrément d'éducation populaire du 9 mars 2005 39J052005
Licence d'entrepreneur de spectacles 1-112 38 25 et 1 -112 38 26, 2-112 38 27, 3-112 38 28
Autorisation exploitation cinématographique n°6-379.403/404/405

LA FRATERNELLE

MAISON DU PEUPLE SAINT-CLAUDE

RAPPORT MORAL

Bilan de l'année 2020

LA FRATERNELLE
MAISON DU PEUPLE SAINT-CLAUDE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT ANNÉE 2020

Bonjour à toutes et tous,

Il y a un an le rapport moral de mon prédécesseur contenait ces mots :
« alors que j'écris ces lignes avec une maison fermée jusqu'à nouvel ordre pour cause de veille sanitaire sans précédent, il est certain que notre économie va atteindre ses limites ».

Je ne pensais pas un an après devoir tenir à peu près les mêmes propos. Mais le *« à peu près »* a son importance car si la programmation est toujours en sommeil, la maison n'en est pas moins active. Quant à la situation financière, elle est paradoxalement stabilisée.

UNE MAISON ACTIVE

Avec une équipe de 15 salariés, des administrateurs engagés et quelques bénévoles peu sollicités mais toujours présents quand il était nécessaire, l'association a su sous l'impulsion de son directeur mettre en place les mesures nécessaires à sa survie et proposer au public et aux artistes une activité qui apparaît soutenue aux vues des difficultés générées par la crise.

Pendant le premier confinement l'équipe réduite a élaboré des projets de sorties de crise et a su répondre aux différents dispositifs mis en place par le gouvernement comme un été apprenant, les quartiers d'été, etc…
Cet été a donc été riche d'activités avec plusieurs concerts, du cinéma en plein air et des ateliers d'éducation populaire.

La saison semblait redémarrer raisonnablement avec un nombre d'entrées cinéma redevenu proche de la normale et des concerts qui nous laissaient entrevoir un retour du public avec par exemple 80 personnes à Saint-Laurent-en-Grandvaux. Le café reprenait ses habitudes avec le sourire et la gentillesse de sa nouvelle salariée Elena Zoz.

Ce redémarrage progressif a été de nouveau freiné par un second confinement qui nous a permis de maintenir les activités arts plastiques, boutique avec également une nouvelle salariée Pauline Perrier, les résidences d'artistes art plastique, musiques, dance, un nettoyage complet du café et des salles de cinéma, travaux de peinture dans le bâtiment.

L'équipe s'est vue réduite de deux salariées suite au départ des archives de Céline Pointurier au mois de mai et d'Anne-Laure Meyer administratrice le 31 décembre.

Toutes ces activités ont été maintenues grâce au courage et à la ténacité de nos salariés qui se sont adaptés magnifiquement à la situation. Il est important pour moi de souligner la souffrance de certains salariés qui notent une perte de sens à leur métier lorsque les circonstances ne leur permettent plus d'organiser des projets pour accueillir du public.
Je pense particulièrement à Laetitia Merigot notre responsable de communication qui passe une grande partie de son temps à déprogrammer ou reporter les événements prévus initialement.

Fort d'un bureau renouvelé constitué de :

- votre serviteur, président
- Jean -Yves Joret, trésorier
- Cédric Ferrazzi, trésorier adjoint
- Guillaume Lahaut, secrétaire
- Félix Legoff, secrétaire adjoint

Nous nous sommes engagés à soutenir la direction dans son rôle de gestion et de maintien de l'activité. Je tiens à souligner le dynamisme et l'engagement des membres de ce bureau ainsi que des relations sereines et de confiance qu'ils ont su établir avec la direction.

UNE SITUATION FINANCIÈRE STABILISÉE

La totalité des subventions versées par nos partenaires historiques cités dans le rapport financier ont été maintenues. De peur d'en oublier, je ne citerais pas ces différents partenaires mais je tiens à les remercier.

Nous avons pu bénéficier des différents dispositifs mis en place par le gouvernement pour faire face à cette crise et je tiens à témoigner ici de l'efficacité et de la réactivité des services de l'État.

Les salariés ne sont pas exempts d'efforts puisqu'ils ont d'eux même proposé de ne toucher qu'une partie de leur salaire lors du premier mois de confinement.

Cette situation financière ne résulte pas seulement des aides supplémentaires induites par la crise mais est également le fruit d'efforts considérables exercés depuis de nombreuses années qui nous ont permis de tisser des relations de confiance avec les tutelles, notre public et de démontrer notre capacité de désendettement souligné dans ce présent rapport par la commissaire au compte et notre cabinet comptable.

Il est à noter également une forte progression des dons et un maintien du chiffre d'affaires de la boutique malgré plusieurs mois de fermeture, ce qui témoigne d'un énorme soutien de nos adhérents et de notre public.

NOUS SERONS PRÊTS

Tous ces efforts et ce travail nous permettront d'aborder l'avenir sereinement et de continuer les missions que nous nous sommes fixées, c'est à dire l'animation culturelle sur le territoire Jura sud, l'éducation populaire, l'aide à la création artistique ainsi que le devoir de mémoire dans un lieux riche d'un passé historique.

Nous pourrons élaborer des projets d'investissements pour le bâtiment et pour l'activité artistique et nous devrons écrire le nouveau projet associatif pour 2022-2024.

Toujours est-il que lorsque la crise sera derrière nous, nous serons prêts et nous aurons une multitude de projets à vous soumettre.

Je nous souhaite le retour des jours joyeux.

Pour conclure

N'étant pas un grand littéraire je vous ferai grâce d'une citation d'auteur ou de poète mais seulement une phrase de mon philosophe du moment, Jean Le Cam :
« bien dire fait rire, mais bien faire fait taire »
Comme bien dire nous savons le faire, tâchons de bien faire pour faire taire nos détracteurs, s'il en reste encore devant un tel rapport d'activité.

LA FRATERNELLE

MAISON DU PEUPLE SAINT-CLAUDE

RAPPORT FINANCIER

Bilan de l'année 2020

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2020

L'exercice 2020 se termine par un **résultat excédentaire de 26 281€.** Ce résultat fait suite au net redressement opéré en 2019 après une année 2018 calamiteuse qui avait obéré les résultats très encourageants des années 2015, 2016 et 2017. Cependant il est bien difficile d'analyser de façon rationnelle le déroulé de cette année chaotique.

La situation de La fraternelle est singulière pour un établissement culturel. 50% du total de ses produits sont issus de son activité et les dotations en argent public représentent l'autre moitié de ses produits. Ces considérations n'ont plus grand sens pour ce qui concerne l'année 2020.

Toutefois, il faut noter que dans un contexte difficile, **les collectivités territoriales ont témoigné leur confiance à l'association en maintenant leurs dotations et en les augmentant largement pour ce qui concerne les services de l'Etat.**

D'autre part, La fraternelle a bénéficié d'importants soutiens, activité partielle, fonds de solidarité en fin d'année, **fonds de soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée ainsi que du Centre national de la musique.**

Enfin l'association a intensifié ses actions d'éducation populaire et artistique après le premier confinement et s'est inscrite dans les dispositifs nationaux, Eté culturel, Quartiers solidaires, 2S2C, Ecole ouverte. L'équipe permanente s'est mobilisée, a rogné sur ses congés et a encadré des ateliers jusqu'au second confinement ce qui a engendré une nette augmentation des dotations de l'ANCT, de la DRAC et de l'Education nationale.

L'ensemble des dotations de l'Etat, DRAC, Agence nationale pour la cohésion des territoires, Direction régionale jeunesse et sports, FONJEP, Centre national de la cinématographie s'élève à 289 588€, soit un peu plus de 50% des dotations en argent public de l'association.

Evolution du résultat net comptable de 2012 à 2020 (en €)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	**2020**
RNC	-12 873	-58 154	-168 460	-12 214	34 605	-9 326	-84 308	-10 898	**26 281**
Dot amort	156 226	148 141	177 372	184 511	165 863	137 365	134 843	121 410	**121 876**
QPSVR	155 163	128 587	94 403	105 579	104 551	95 329	93 980	85 952	**73 175**
Impact RNC	**-1063**	**-19 554**	**-82 969**	**-78 932**	**-61 312**	**-42 036**	**-40 863**	**-35 458**	**-48 701**

Résultats hors dotations aux amortissements et quote-part de subventions

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	**2020**
-11 810	**-38 600**	**-85 491**	**66 718**	**95 917**	**32 710**	**-43 445**	**24 560**	**74 982**

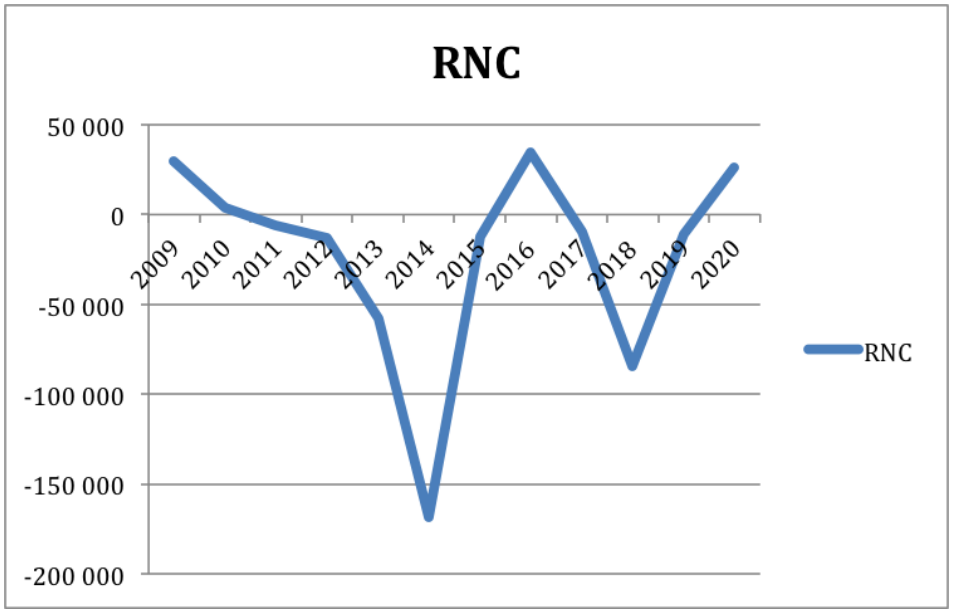

Analyse de l'exercice 2020

Le résultat net comptable de l'exercice 2020 présente une baisse du total des produits de 15,40% concomitante à une baisse des charges de 18,71%.

Evolution du résultat 2014/2020 (en €)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	**2020**	Différence
Total produits	844 675	949 630	1 033 245	1 011 745	984 801	1 060 785	**897 468**	-163 317
Total charges	1 013 135	961 844	998 640	1 021 071	1 069 108	1 071 683	**871 187**	-200 496
RNC	**-168 400**	**-12 214**	**34 605**	**-9 326**	**-84 307**	**-10 898**	**26 281**	37 179

Analyse succincte des produits en 2020

Evolution des produits 2015/2020 (en €)

Produits	2015	2016	2017	2018	2019	**2020**	Evolution
Produits activités et ventes	427 546	438 195	402 014	382 607	414 166	189 361	-54,28
Subventions d'exploitation	336 750	408 521	431 723	442 336	509 550	604 924	18,72
Reprises transferts charges	16 582	22 872	30 284	10 239	9 251	2 622	-71,66
Autres produits avec QPSub	167 971	158 150	139 079	139 184	127 814	100 545	-21,33

Sous-total produits	**948 849**	**1 027 738**	**1 003 100**	**974 365**	**1 060 781**	**897 452**	-15,40
Produits financiers	167	9	13	24	4	17	NS
Produits exceptionnels	614	5498	3 982	5 411	0	0	NS
Report ressources	0	0	4 650	5000	0	0	NS
Total produits	**949 630**	**1 033 245**	**1 011 745**	**984 800**	**1 060 785**	**897 469**	-15,40

Évolutions les plus significatives des produits :

- Progression de 18,72% des subventions des tutelles, Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne Franche Comté + 13 300€, progression liée au dispositif *Eté culturel*, Conseil régional Bourgogne Franche Comté - 4 500 € liée à une dotation exceptionnelle en 2019 non reconduite compensée en partie par une subvention liée aux actions d'éducation populaire de l'été, Commissariat général à l'égalité des territoires + 27 000€ augmentation liée aux différents appels à projet de l'après confinement. Une subvention de l'Education nationale de 2 500€ pour les dispositifs d'éducation artistique de l'été. Les dotations du Département, de la Communauté de communes, des villes de Saint-Claude et Moirans-en-Montagne restent stables.
- La hausse de l'aide du Centre national de la cinématographie et de l'image animée + 19 000€ est due au fonds de compensation de la billetterie mis en place en fin d'année 2020. Elle compense une légère baisse, 1 000€ de la subvention Art et Essai. Une progression de 7 200€ de l'aide du Centre national de la musique due à la subvention de la résidence de Bruno Angelini 5 500€ et du fonds de compensation de la billetterie, 1 700€. Les aides à la diffusion de l'Office national de diffusion artistique baissent de 4 000€ en raison du report de spectacles qui devaient bénéficier de soutiens.
- Enfin les aides de l'Etat liées à la crise sanitaire s'élèvent à 47 500€, 25 000€ du fonds de solidarité auxquels s'ajoutent une aide au paiement des cotisations sociales URSSAF de 12 500€. Les aides liées à l'activité partielle ont été intégrées dans les comptes 641 des rémunérations brutes.
- **Nous reviendrons plus loin sur une analyse des subventions et leurs évolutions concernant le fonctionnement et les appels à projets.**

L'ensemble de ces aides, + 95 500€, ne compense pas la chute vertigineuse du chiffre d'affaires qui passe de 414 165€ en 2019 à 189 361€ en 2020.

- Les produits des activités et ventes baissent de 221 054€ soit une baisse de 54,30%.
- Les recettes du cinéma baissent de 167 000€, soit 70%, conformément à la moyenne nationale. Les recettes de la confiserie baissent de 6 700€.
- Les recettes du Café de la MdP baissent de 26 000€.
- Les recettes des entrées spectacles baissent de 11 800€, et l'aide Fompeps aux plateaux artistiques baisse de 1 300€.
- Les recettes des ateliers d'éducation artistique baissent de 12 000€ suite aux différentes annulations des actions notamment avec les scolaires.
- Les locations de salles baissent de 6 400€.
- Les adhésions baissent de 1 800€.
- Les visites guidées de la MdP baissent de 1 300€.

- Les autres produits de gestion courante et produits exceptionnels sont à la baisse. Les contributions numériques baissent de 15 000€, les quote-part de subventions baissent de 12 800€.
- On peut noter le bon résultat de la boutique-artothèque qui, en dépit de la longue fermeture, progresse de 600€.
- La location du gîte progresse de 800€.
- Les dons collectés progressent de 4 400€.

L'économie de La fraternelle est très largement tributaire de l'activité du cinéma. Le tableau ci-dessous traduit l'évolution sur les six dernières années. Il faut noter qu'au plan national la fréquentation du public est en baisse continue depuis plusieurs années, comme l'attestent les publications du CNC. La crise du Coronavirus risque d'amplifier et d'accélérer cette tendance.

CHARGES	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Achats	**141 404**	**145 111**	**124 995**	**126 488**	**137 895**	**36 718**
Redevances de programmation cinéma	6 493	7 705	6 377	6 438	7 023	2 160
Exploitation cinéma	103 793	105 230	88 976	93 211	101 826	32 252
Achat confiserie	3 394	3 725	4 748	3 527	3 353	809
Taxe additionnelle (TSA cinéma)	27 724	28 451	24 894	23 312	25 693	1 497
PRODUITS	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Produits des ventes	**304 921**	**322 594**	**285 378**	**265 418**	**289 548**	**118 441**
Recettes entrées cinéma	254 562	261 050	229 890	218 665	237 203	70 201
Recettes confiserie	6 526	7 104	7 713	5 382	9 226	2 469
Subventions Art et Essai	30 000	29 000	27 362	22 939	27 579	26 565
Contribution numérique	13 833	25 440	20 413	18 432	15 540	313
Aides CNC Covid	-	-	-	-	-	18 893
Résultat partiel	**163 517**	**177 483**	**160 383**	**138 930**	**151 653**	**151 653**

La taxe sur l'audiovisuel est prélevée sur les entrées réalisées ce qui explique la forte baisse.

Le dispositif des contributions numériques, lié aux aides à la numérisation, est en fin de cycle et devrait disparaître en 2021.

Commentaires sur les subventions

Nous distinguerons deux types de subventions. Les **subventions de fonctionnement** qui concernent les secteurs suivants de l'activité de l'association : la programmation du spectacle vivant, les résidences et ateliers de fabrique artistique, les arts plastiques, les tâches administratives et de communication afférentes, le Contrat territorial de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle, l'ensemble des actions d'éducation artistique et culturelle soutenues par la DRAC BFC et les actions de médiation afférentes. Ces subventions ne concernent pas un certain nombre de

membres de l'équipe permanente, le responsable du cinéma et les deux projectionnistes (à l'exception de la subvention de la municipalité de Moirans), la responsable du café, la responsable de la boutique artothèque, l'archiviste, le factotum, l'apprenti de l'imprimerie, soit huit salariés sur quatorze.

Les subventions liées à des appels à projets, dont une très grande part est consacrée à la rémunération d'intervenants extérieurs, leurs frais de déplacement et les défraiements (hébergement et restauration), le matériel pédagogique. Dans cette catégorie rentrent :

- Les actions scolaires ;
- Les actions dans le domaine de la politique de la ville, à l'exception des aides de la DRAC BFC ;
- Le dispositif *C'est mon patrimoine*, pour L'ANCT et la DRDJS ;
- Le Fonds d'aide aux projets du CRBFC ;
- Les actions d'éducation populaire et artistique soutenues par le CD 39 ;
- Les résidences d'aide à l'émergence soutenues par le CRBFC ;
- Le Contrat territorial de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle, pour la partie soutenue par la CCHJSC ;
- Les actions dans le cadre de la Délégation aux droits des femmes ;
- Les aides de l'ONDA et du CNM ;
- Les aides du CNC ;
- Les aides du FONJEP.

Tableaux récapitulatifs 2015-2020 des subventions

Subventions La fraternelle						
	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Subventions Fonctionnement	**195 000**	**218 500**	**228 500**	**228 500**	**223 500**	**395 365**
Ministère de la Culture / DRAC	-	-	-	-	-	144 340
Ville de Saint-Claude	50 000	46 500	46 500	39 000	39 000	39 000
Ville de Moirans-en-Montagne	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	-	27 000	27 000	27 000	27 000	27 000
Conseil départemental du Jura	70 000	70 000	70 000	70 000	35 000	35 000
Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté	50 000	50 000	60 000	67 500	97 500	87 500

Appels à projet						
	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Subventions AAP Tutelles	**96 100**	**145 310**	**151 252**	**176 695**	**206 214**	**141 714**
Ville de Saint-Claude	-	2 500	2 200	2 200	2 500	2 500
Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	7 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté	-	3 000	6 200	23 000	1 000	6 500

Ministère de la Culture / DRAC	79 100	99 140	103 752	106 988	151 500	20 500
DRDJSCS / DDCSPP	10 000	7 070	2 000	1 900	4 000	3 000
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	-	6 500	10 000	15 500	13 000	40 000
Subvention FONJEP	-	7 100	7 100	7 107	14 214	14 214
Conseil départemental du Jura	-	-	-	-	35 000	35 000

Autres subventions et aides AAP	**45 650**	**47 431**	**51 964**	**37 142**	**44 836**	**67 845**
Centre National des Variétés	12 000	10 259	18 965	12 000	9 707	16 899
SACEM	-	-	-	-	-	-
Parc Naturel Régional du Haut-Jura	-	2 727	-	-	-	-
ONDA	3 150	3 450	4 200	1 450	4 550	550
Fonds européens	-	-	-	-	-	-
Subventions diverses	500	1 995	1 437	753	3 000	4 848
Subventions Art et Essai	30 000	29 000	27 362	22 939	27 579	45 548

Total subventions	**336 750**	**411 241**	**431 716**	**442 337**	**509 550**	**604 924**
% AAP	42	47	47	48	49	35
% fonctionnement	58	53	53	52	51	65

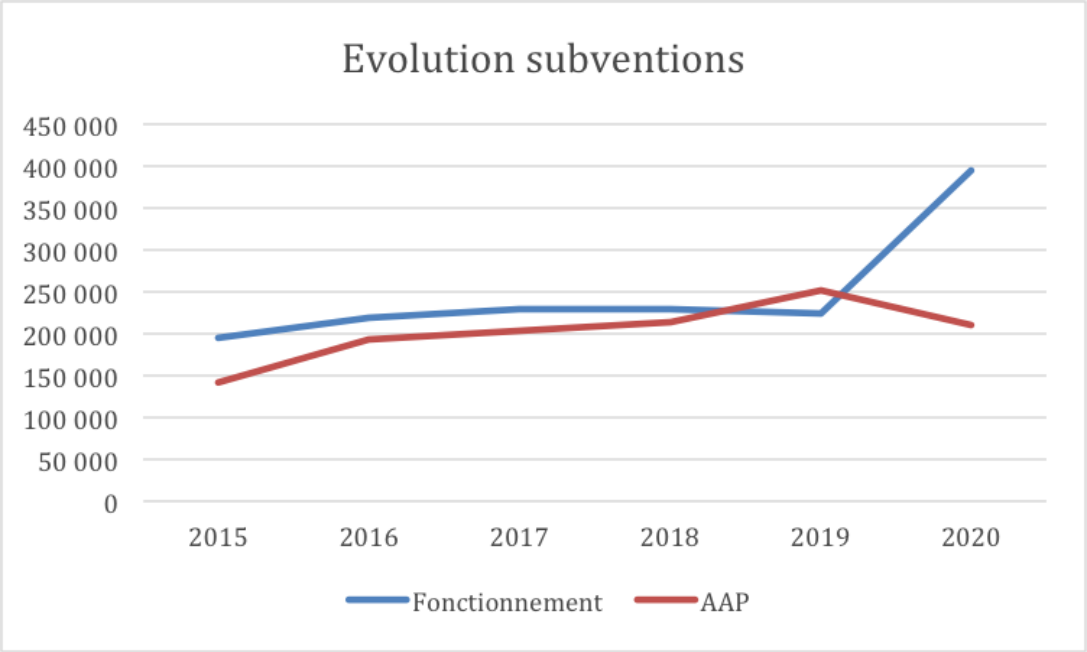

Les subventions de fonctionnement ont progressé entre 2015 et 2020 de 200 365€, dont 49 214€ d'aides liées à la crise sanitaire.

Les subventions liées à des appels à projets ont progressé dans la même période de 67 809€.

Ces dernières concernent les missions de service public liées aux démarches de démocratisation culturelle et d'éducation populaire et artistique.

Il est important de considérer la progression très nette des subventions de la DRAC BFC qui fait l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2020 - 2022. Ces subventions sont désormais considérées comme une aide au fonctionnement de l'association.

Analyse succincte des charges en 2020 :

Evolution des charges 2015/2020 (en €)

Charges	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Évolution**
Achats bar, confiserie, stock, consignes	25 174	26 171	31 758	30 835	34 738	20 545	-40,86
Autres achats et charges externes	382 182	388 175	418 462	434 672	400 406	287 624	-28,17
Impôts et taxes	52 133	52 237	49 294	50 270	50 289	25 564	-49,17
Salaires et traitements	244 120	272 109	298 533	311 379	346 513	249 508	-27,99
Cotisations sociales	58 319	71 879	67 200	85 368	87 826	53 821	-38,72
Dotations aux amortissements	184 511	165 863	137 365	134 843	121 410	121 876	0,38
Dotations aux provisions	1 135	0	0	3 600	1 348	74 574	5432,20
Autres charges	9 969	14 048	9 032	7 396	22 143	6 914	199,39
Sous-total charges	**957 543**	**990 482**	**1 011 644**	**1 058 363**	**1 064 673**	**840 426**	-21,06
Charges financières	4 138	3 509	3 856	7 561	6 945	5 262	-24,23
Charges exceptionnelles	164	0	571	3 184	64	0	NS
Fonds dédiés	0	4 650	5 000	0	0	25 500	NS
Total charges	**961 845**	**998 641**	**1 021 071**	**1 069 108**	**1 071 682**	**871 188**	-18,71

Évolutions les plus significatives des charges :

- - 112 800 € sur les autres achats et charges externes. La baisse la plus significative concerne l'exploitation cinéma – 69 500€, la redevance de programmation 4 800€, viennent ensuite l'achat de prestations d'activités, - 10 800€, les fluides – 5 000€ pour l'électricité et – 6 100€ pour le gaz, les fournitures administratives – 3 100€.
- La baisse d'activité se traduit également par la baisse des achats du café – 13 000€, confiserie – 2 500€, le nettoyage des locaux – 1 200€.
- Certains postes présentent des baisses significatives, location instruments – 1 600€, communication – 1 500€, Voyages et déplacements – 5 500€, frais de réception – 3400€, honoraires comptabilité – 2 000€ et social – 1 800€.
- Les impôts et taxes ont fortement diminué, - 24 700€, notamment en raison de la baisse de la TSA, - 24 200€. De même les charges financières évoluent à la baisse, - 1 700€, intérêts sur les emprunts et découverts.

- On note une augmentation des fournitures d'activité, 4 000€ liée aux ateliers d'éducation populaire et à la consommation d'eau + 2 500€ liée à des erreurs de facturation du fournisseur.
- - 15 200 € sur les autres charges de gestion courante qui concernent les droits d'auteur et une refacturation de la Sacem depuis 2017 sur le cinéma de St-Claude qui a fortement impacté l'exercice précédent à hauteur de 6 000€.
- - 97 000€ sur la rémunération des personnels, liée en grande partie à l'activité partielle, à la baisse des emplois d'artistes et techniciens, à la baisse des indemnités journalières
  - 6 800€ et de ruptures conventionnelles – 5 800€, des primes paniers – 800€ et des indemnités de service civique – 1 000€, mais également au départ de l'archiviste en mai et au remplacement tardif de la responsable de la boutique en septembre, les recrutements étant très difficiles dans cette période instable.
- - 34 000€ sur les cotisations sociales patronales, liés à l'activité partielle et à l'aide Covid de l'Urssaf, – 11 600€.
- 2 postes sont très importants. 25 000€ de fonds dédiés pour des appels à projets qui n'ont pu être finalisés en raison de la situation sanitaire et **une provision pour risques et charges de 71 400€** qui concernent les aides de l'activité partielle et de l'Urssaf au cas où celles-ci feraient l'objet d'une demande de remboursement dans les années à venir.

Commentaires sur l'évolution des charges et produits

Charges	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Pourcentage %
60 Achats	349 900	192 632	-44,95
61 Services extérieurs	53 700	54 934	2,30
62 Autres services extérieurs	93 850	60 602	-35,43
63 Impôts et taxes	54 880	25 564	- 53,42
64 Charges de personnel	379 640	303 329	-20,10
65 Autres charges de gestion courante	14 330	6 914	-51,75
66 Charges financières	7 500	5 262	-29,84
67 Charges exceptionnelles	0	71 389	
68 Dotations	130 000	150 561	15,82
TOTAL DES CHARGES	1 083 800	871 187	-19,62
Différence		- 212 613	

Comptes 60
Baisses achats prestations, cinéma, spectacles
Comptes 61
Hausse de l'entretien et réparations du matériel
Comptes 62
Baisses honoraires, repas, frais de déplacements, affranchissements et banques
Comptes 63
Baisse TSA
Comptes 64
Baisse TSA
Comptes 65
Droits d'auteur, charges diverses

Comptes 66
Baisse des intérêts emprunts et découverts
Comptes 67
Provisions pour risques et charges
Comptes 68
Fonds dédiés

Produits	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Pourcentage %
70 Produits des ventes	442 250	189 361	-57,18
74 Subventions	477 700	501 554	4,99
74 Autres subventions et aides	62 200	103 370	66,19
75 Autres produits de gestion courante	97 850	27 370	-72,03
76 Produits financiers	0	17	NS
77 Produits exceptionnels	0	73 175	NS
78 Reprises sur provisions	0	0	NS
79 Transferts de charges	3800	2 622	-31,00
TOTAL DES PRODUITS	1 083 800	897 469	-17,19
Différence	-186 331		

Comptes 70
Recette cinéma, billetterie et baisse des ventes de prestations
Comptes 74
Dispositifs post confinement et fonds de soutien
Comptes 75
Quote-part de subvention désormais comptabilisées en produits exceptionnels
Comptes 76
Non significatif
Comptes 77
Qoute-part de subventions
Comptes 78
Non significatif
Comptes 79
Fonpeps, indemnités service civique

L'exercice a été fortement impacté par la crise sanitaire. Les aides de l'Etat, les subventions complémentaires d'appels à projets, la baisse des charges liées au cinéma et à la programmation spectacle vivant ont compensé la chute du chiffre d'affaires de 54,30% et permis de maintenir un résultat à l'équilibre.

Le résultat d'exploitation est de 29 740€. Il est en hausse de 119 586€.
Il était de – 89 846€ en 2019.

Si les chiffres qui suivent témoignent d'un net redressement, la situation économique de La fraternelle reste préoccupante.

Quelques données supplémentaires :

Le fonds de roulement est évalué à 17 394€, (il était de – 79 133€ en 2019). Ce fait est extrêmement préoccupant. Le FR permet d'amorcer le fonctionnement économique de l'association en début d'année. Il ne couvre qu'à peine la moitié d'un mois d'exercice.

Le Besoin en fonds de roulement est excédentaire de 2 927€. Il était de 49 193€ en 2019.

La trésorerie est de 20 241€ elle était de – 29 940 € en 2019. Celle-ci subit toujours l'impact du remboursement fin 2016 de l'avance du CNC pour la numérisation (2011-2014) à hauteur de 46 500 et de la dette au cabinet d'architectes de 35 000€. La situation a été tendue tout au long de l'année mais cependant en nette amélioration par rapport aux années précédentes, notamment en raison du versement plus tôt dans l'année de la subvention de la DRAC.

La Capacité d'autofinancement s'élève à 175 056€. Elle était de 25 308€ en 2019.

L'association poursuit sa politique de désendettement.

La fraternelle dispose d'une autorisation de découvert de 90 000€ répartie entre trois établissements bancaires. Cette autorisation a été utilisée le premier trimestre de l'année 2020, elle devrait être renouvelée pour l'exercice 2021.

PERSPECTIVES 2021

De nombreux investissements ont été réalisés depuis l'année 2017, remplacement du Système de sécurité incendie, équipements pour les prestations scéniques, plancher de danse mobile et modulable, systèmes son et lumière, batterie, clavier Fender Rhodes, remplacement de la scène, traceur à l'imprimerie et presse, matériel informatique, amélioration du café, mise en place de cloisons coupe-feu et remplacement des portes de l'imprimerie.

Le remplacement de tous les éclairages par des systèmes à basse consommation a débuté fin 2020 et s'achèvera au premier trimestre 2021 avec le soutien de la DRAC. Un vaste projet de rénovation énergétique est en cours avec également le soutien de la DRAC pour l'année 2021.

Un projet de numérisation des archives est en cours avec le soutien des Archives départementales. Le recrutement d'une personne à temps plein aux archives sera une des priorités.

Les projections 35 mm vont pouvoir être relancées dans le courant de l'année et le remplacement des fauteuils du théâtre devrait être réalisé avec le soutien du Conseil régional BFC et du CNC.

La fraternelle remplit une mission que l'on peut considérer de service public, elle gère :

- 4 salles de cinéma
- Une programmation spectacle vivant, 30 représentations annuelles (musique, théâtre, danse)

- Une programmation arts plastiques
- Cinq résidences de création plus un accueil de compagnies tout au long de l'année
- Un atelier sérigraphie et typographie
- Une artothèque et une boutique
- Un service d'archives
- Un service éducatif (1 000 jeunes chaque année passent à l'atelier arts plastiques)
- Une exposition permanente
- Des expositions temporaires
- Des visites guidées de la Maison du Peuple
- Un café associatif, lieu de conférences, débats
- 2 salles de répétition, dont un studio d'enregistrement

- Un bâtiment de 4 000 m2

L'équipe salariée est composée de 14 membres, dont un apprenti, 12,7 ETP.

L'équipe est renforcée par une trentaine de membres actifs dont l'activité représente 5 ETP en temps normal.

Il est impératif de continuer à renforcer les ressources afin de ne pas mettre en cause la continuité d'exploitation et la pérennité de l'association dans cette période si incertaine.

LA FRATERNELLE
MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE

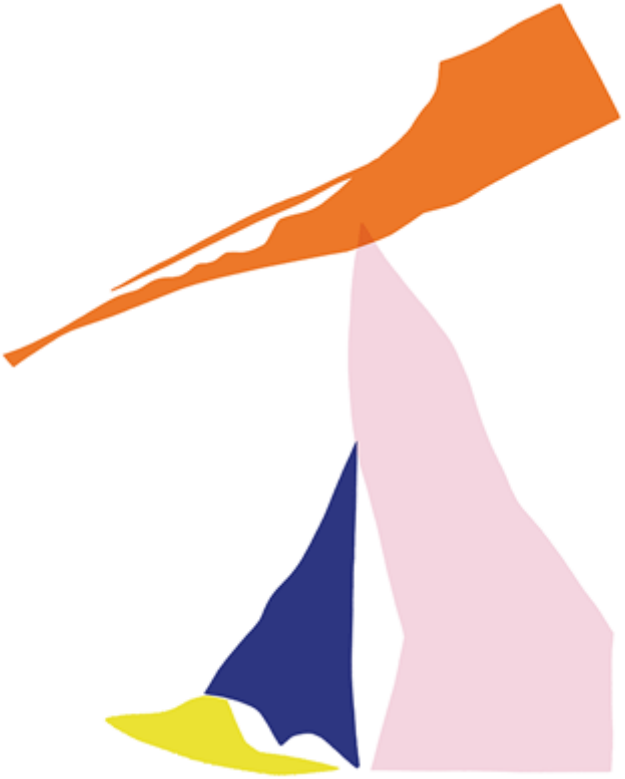

RAPPORT GÉNÉRAL
de la Commissaire aux Comptes

Bilan de l'année 2020

Ohayon

Audit - Expertise - Conseil

ASSOCIATION LA FRATERNELLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable

Robert OHAYON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

Ohayon

Audit - Expertise - Conseil

ASSOCIATION LA FRATERNELLE

12 rue de la Poyat
39200 SAINT CLAUDE

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable

Robert OHAYON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA FRATERNELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1 des règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant l'application des nouveaux règlements ANC 2018-06 et 2020-08.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, le paragraphe 1 des règles et méthodes comptables de l'annexe précise l'application des nouveaux règlements ANC n°2018-06 et 2020-06. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 12 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
SARL OHAYON

Carine MONTJOUVENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ANNEXE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2020 Brut	31/12/2020 Amort. et Dépréc.	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	29 458	11 796	17 663	21 596
	Autres immobilisations incorporelles (1)	3 000	3 000		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	3 026 483	2 157 773	868 710	966 387
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	713 077	661 895	51 182	57 622
	Autres immobilisations corporelles	19 988	16 243	3 745	7 405
	Immobilisations corporelles en cours	8 719		8 719	
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	229		229	229
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**3 800 953**	**2 850 707**	**950 247**	**1 053 238**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 521		2 521	2 798
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 114	8 877	6 237	30 639
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	131 114		131 114	85 818
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	45 741		45 741	8 743
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 576		6 576	8 667
	TOTAL (II)	**201 066**	**8 877**	**192 190**	**136 666**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**4 002 020**	**2 859 583**	**1 142 436**	**1 189 904**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	152 449	255 310
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		3 750
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	32 720	32 720
	Autres		
	Report à nouveau	(147 741)	(239 704)
	Excédent ou déficit de l'exercice	**26 281**	**(10 898)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**63 708**	**41 177**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	700 749	735 424
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**700 749**	**735 424**
	Total des fonds propres	**764 457**	**776 601**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	25 500	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**25 500**	
Provisions	Provisions pour risques	71 389	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**71 389**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	118 220	203 846
	Emprunts et dettes financières divers	13 495	32 340
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 454	20 380
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 019	88 892
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	68 942	49 250
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 960	17 458
	Autres dettes		486
	Produits constatés d'avance		650
	Total des dettes	**281 091**	**413 303**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 142 436**	**1 189 904**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	26 280,59	(10 897,95)
(1) Dont à moins d'un an	161 036	263 503
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		38 682

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	**12 mois**
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	7 679	9 489
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	148 817	369 871
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	40 544	44 295
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	604 924	509 550
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	23	
	Mécénats	18 908	30 768
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 622	9 251
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	759	1 605
	Total des produits d'exploitation	**824 276**	**974 828**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	20 203	34 935
	Variation de stock	277	(653)
	Achats de matières et autres approvisionnements	65	457
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	287 624	400 406
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	25 564	50 289
	Salaires et traitements	249 508	346 513
	Charges sociales	53 821	87 826
	Dotation aux amortissements et dépréciations	121 876	121 410
	Dotation aux provisions	3 185	1 348
	Reports en fonds dédiés	25 500	
	Autres charges	6 914	22 143
	Total des charges d'exploitation	**794 536**	**1 064 673**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**29 740**	**(89 846)**

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**29 740**	**(89 846)**
PRODUITS FINANCIERS		De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	17	4
		Total des produits financiers	**17**	**4**
CHARGES FINANCIERES		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 262	6 945
		Total des charges financières	**5 262**	**6 945**
		RESULTAT FINANCIER	**(5 245)**	**(6 941)**
		RESULTAT COURANT avant impôts	**24 495**	**(96 786)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	73 175	85 952
		Total des produits exceptionnels	**73 175**	**85 952**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	71 389	64
		Total des charges exceptionnelles	**71 389**	**64**
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 786**	**85 888**
		Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
		TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**897 468** **871 187**	**1 060 785** **1 071 683**
		EXCEDENT ou DEFICIT	**26 281**	**(10 898)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	40 525	100 751
Prestations en nature		
Bénévolat	40 525	100 751
TOTAL	**81 050**	**201 502**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	40 525	100 751
TOTAL	**40 525**	**100 751**

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 142 436** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **897 468** euros et un total **charges** de **871 187** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **26 281** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales :
Les comptes annuels ont été établis selon les normes définis par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au PCG et du réglement CRC 2020-08 relatif aux obligations particulières applicables aux associations.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :
Le compte 102300 afférent à des subventions d'investissement sur biens renouvelable pour 102 860 € a été reclassé en report à nouveau, il était dans les fonds propres sans droit de reprise en 2019.

Comptabilisation des actifs :
Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :
- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition,
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production,
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :
- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables),
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement,
- les charges indirectes de fabrication.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les éléments de l'actif incorporel amortissable font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

Les immobilisations incorporelles sont composées des éléments suivants :

- Licence IV ..... Non amortie
- Logiciels ..... Amortis sur 1à 2 ans
- Exposition permanente : frais de réalisation de l'exposition : 3 000 € de production immobilisée correspondant au coût direct de la main d'œuvre prise en charge par l'association Amorti sur 3 ans

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Composants:

Les immobilisations sont décomposées entre la structure et les c
omposants.

Les composants sont les éléments principaux de l'immobilisation faisant l'objet de remplacement à intervalles réguliers et ayant une durée d'utilisation différente de l'immobilisation dans son ensemble.

Seuls les composants qui ont un caractère significatif sont identifiés:

- valeur de 500 euros au moins,
- valeur au moins égale à 15% (meubles) et 1% (immeubles) du prix.

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Valeur résiduelle retenue et mode de détermination :

- pas de cession prévue

Amortissements:

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.
Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.
L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements:

- Biens non décomposés (durée d'usage – PME)
  - agencements ..... 8 à 10 ans
  - matériel et outillage ..... 2 à 5 ans
  - matériel de transport ..... Néant
  - matériel de bureau et informatique ..... 2 à 5 ans
  - mobilier de bureau ..... Néant
- Biens décomposés
  - bâtiments ..... 30 ans
  - rénovations bâtiments ..... 10 à 25 ans

Immobilisations financières:

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.
Pour les titres de participations, ces frais sont immobilisés.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.
La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.
Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.
Une dépréciation est pratiqué lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subvention d'investisment :

Inscription en compte

Conformément aux recommandations comptables et fiscales, sont inscrites en comptes les subventions acquises, c'est à dire versées ou faisant l'objet d'une décision d'octroi.
La convention de financement d'un montant de 40 000 euros et la souscription populaire de 27 833 euros conclues entre l'association La Fraternelle, la Fondation du Patrimoine et la Fondation Crédit Coopératif ont été traitées comme des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables car elles concernent la mise en œuvre du projet de sauvegarde de la Maison du Peuple.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Amortissement

Les subventions d'investissement inscrites en compte 131 font l'objet d'un amortissement calculé en fonction du rythme d'amortissement du bien financé, à partir de la mise en service du bien.
Il en est de même pour les subventions «Fondation du Patrimoine » au niveau comptable, mais au niveau fiscal elles sont totalement imposables sur l'exercice 2010 et 2014. Cette opération est traitée de manière extra-comptable sur la liasse fiscale.
La fraction rapportée annuellement au résultat est comptabilisée en produit exceptionnel au crédit du compte 777 "Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice"(voir tableau détaillé).

Fonds dédiés

Conformément aux adaptations du Plan Comptable Général rendues obligatoires par le règlement C.R. C.2020-08, les engagements restants à réaliser sur subventions attribuées ainsi que les reports des subventions attribuées non utilisées des exercices antérieurs figurent au compte de résultat dans les comptes 689 400 " Report de fonds dédiés" et 789 400 "Utilisation de fonds dédiés" et figurent au passif du bilan sous la rubrique 194 000 " Fonds dédiés".

Subvention d'exploitation:

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans les "Concours publics et subventions d'exploitation" à la date de la convention. Elles sont détaillées par financeurs dans le comptes de résultat.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Depuis 2014, l'acquisition d'un logiciel de billetterie permet de suivre les abonnements cinéma vendus d'avance, ils sont présentés en « clients créditeurs » au passif du bilan.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice:
- si l'obligation existe à cette date,
- s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture,
- si le montant de l'obligation peut-être évalué avec une fiabilité suffisante.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.
Les engagements sont évalués en tenant compte :
- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

Méthode de comptabilisation des contributions numériques (VPF):

La loi n°200-1149 du 30 septembre 2010 relative à l'équipement numérique a instauré une contribution à l'équipement des établissements de spectacles cinématographiques versée par les distributeurs d'œuvres cinématographiques aux exploitants de cinéma.

Ces contributions numériques (Frais de Copies Virtuels -VPF), représentent le transfert à l'exploitant de l'économie réalisée sur les projections de films en numérique par le distributeur. Selon la loi ces derniers sont tenus de contribuer au financement des investissements nécessaires à l'installation initiale des équipements de projection numérique des salles.

La nature comptable et fiscale des VPF versées par les distributeurs n'est pas clairement définie, il existe plusieurs possibilités d'enregistrement dans les comptes :

- Comptabilisation en subvention d'investissement avec reprise immédiate ou annuelle, selon la durée d'amortissement de l'investissement, d'une quote-part comptabilisée en compte 7.

- Comptabilisation en subvention d'exploitation.

- Comptabilisation en produit d'activité car il y a un lien entre la perception des VPF par les salles et leur activité d'exploitation normale liée à la programmation des films.

En l'absence de position du CNC, L'association La Fraternelle a choisi de comptabiliser les VPF en produits d'exploitation, dans le compte 758100. Cela représente **313 €** pour 2020 **15 540 €**pour 2019, **18 431** pour 2018, **20 413 €** pour 2017, **25 440 €** pour 2016 **13 833 €** pour 2015,**12 724 €** pour 2014, **18 913 €** pour 2013, **18 910 €** pour 2012 et **7 780 €** pour 2011.

Pour information l'investissement lié à la numérisation des salles de La Fraternelle s'élève à 229 845 € subventionné pour 122 302 € l'impact sur le résultat est le suivant :

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Amortissements investissement	0	0	-20479	-28822	-30243	-30243	- 31875	-33139	-33139
Quote-part subvention	232	1289	15305	15148	15895	15895	17637	17167	16999
Impact sur le résultat	**232**	**1289**	**-5175**	**-13674**	**- 14348**	**- 14348**	**-14238**	**-15972**	**-16140**

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	32 458					32 458
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**32 458**					**32 458**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	828 116					828 116
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	2 198 367					2 198 367
	Instal technique, matériel outillage industriels	702 911		10 166			713 077
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 988					19 988
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours			8 719			8 719
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 749 382**		**18 885**			**3 768 267**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	229					229
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**229**					**229**
	TOTAL	**3 782 069**		**18 885**			**3 800 953**

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 862	3 934		14 796
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**10 862**	**3 934**		**14 796**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	421 397	42 595		463 992
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 638 699	55 082		1 693 781
	Instal technique, matériel outillage industriels	645 289	16 606		661 895
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	12 583	3 660		16 243
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 717 969**	**117 943**		**2 835 911**
	TOTAL	**2 728 831**	**121 876**		**2 850 707**

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2020
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres		71 389			71 389
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**71 389**			**71 389**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles					
	corporelles					
	des titres mis en équivalence					
	titres de participation					
	autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	5 692	3 185			8 877
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**5 692**	**3 185**			**8 877**
	TOTAL GENERAL	**5 692**	**74 574**			**80 266**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	3 185		
	- financières			
	- exceptionnelles	71 389		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	10 114	10 114	
	Autres créances clients	5 000	5 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	330	330	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 204	11 204	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	79 414	79 414	
	Divers	30 424	30 424	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9 742	9 742	
	Charges constatées d'avance	6 576	6 576	
	TOTAL DES CREANCES	**152 804**	**152 804**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	118 220	22 619	83 957	11 644
	Emprunts et dettes financières divers	13 495	13 495		
	Fournisseurs et comptes rattachés	36 019	36 019		
	Personnel et comptes rattachés	29 869	29 869		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 821	36 821		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 253	2 253		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 960	19 960		
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**256 637**	**161 036**	**83 957**	**11 644**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 913			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		**31 748**
Autres créances		**31 748**
Fourn - avoirs a recevoir	*6 769*	
Org. sociaux ij à recevoir	*330*	
Subvention sfeic a recevoir	*24 648*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2020**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**6 576**
CONTRAT MAINTENANCE		1 982	
ABONNEMENTS		102	
LOCATION		1 677	
FRAIS SUR EMPRUNT		2 815	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**6 576**

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020
Total des Charges à payer		**42 898**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**180**
Int courus/emprunt etab c	*180*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**11 833**
Fourn. fact a recevoir	*11 833*	
Dettes fiscales et sociales		**30 884**
Dettes prov.conges a payer	*22 817*	
Charges soc./conges payes	*6 196*	
Etat charges a payer - afdas	*331*	
Etat taxe apprent. a payer	*1 322*	
Paritarisme	*218*	

Annexe des comptes clos au 31/12/2020

Etat exprimé en **euros**

Impact du covid-19 dans les comptes clos au 31/12/2020.

L'événement Covid-19 a eu un impact significatif sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de l'association:

- Premier confinement:

Compte tenu de la fermeture administrative (17 mars au 22 juin) aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé sur cette période pour les activités cinéma, bar et boutique.

L'association a constaté un fort recul de son chiffre d'affaires.

Les subventions d'exploitation ont été maintenuse et les appels à projets pour les activités estivales ont été réalisés.

- Deuxième confinement:

L'association a été soumise au couvre-feu dès le 24 octobre.

Elle a fait l'objet d'une seconde fermeture administrative du 30 octobre jusqu'à ce jour : 22/02/2021)

L'entité a pu maintenir son activité pour la boutique et les résidences, mais elle a à nouveau été impactée en terme de chiffre d'affaires.

La baisse constatée sur l'exercice est de 70% pour le cinéma et 55% pour le bar, soit -167 k€ et -26 k€. Les recettes billeterie visites ont aussi fortement diminuées - 13k€.

Compte de résultat

Les impacts de l'événement sur les charges et les autres produits sont :

- Forte diminution des recettes d'exploitations : -224 805 €
- coûts de protection et de sécurisation de l'entité et de ses salariés et partenaires : non significatif
- indemnisation du chômage partiel: 47295 €
- allègement de charges sociales(URSSAF): 11621 € d'éxonération + 12473 € d'aide au paiement
- Maintien des subventions d'exploitation + 25052 € de fonds de solidarité + 20779 € de fonds de compensation de la billeterie cinéma et spectacle.

Annexe des comptes clos au 31/12/2020

Etat exprimé en **euros**

- pas de report de charges de loyers

Bilan

- Pas d'impact sur l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur à raison de l'événement

- L'association a bénéficié des reports d'échéances suivant :

  report d'échéances sociales pour les salariés (15952 €de report URSSAF)
  pas de report d'échéances des loyers (CB, Location)
  pas de décalage d'échéances des prêts bancaires

- Subvention et aides à recevoir au 31/12/2020 : Fonds de solidarité et indemnités de chomage partiel de décembre 2020 perçues en janvier 2021.
- Pas d'Investissements réalisés spécifiquement et ni d' investissements prévus différés

- Aucun prêts n'a été contractés dans le cadre de politiques de soutien

Evènement post-clôture

A la date d'arrêté des comptes, l'entité est toujours fermée administrativement. Elle bénéficie du fonds de solidarité et du chômage partiel.

Informations sur la continuité d'exploitation

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes le 22 Février 2021, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités de fin de carrière		22 435	
		22 435	
Autres engagements			
Intérêts restant à courir sur emprunt		8 119	
		8 119	
Total des engagements financiers (1)		**30 554**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2020
Emprunts	Garantie France Active sur emprunt 16924305	Crédit Mutuel	25 000	25 000
Emprunt	Garantie France Active sur emprunt 16924304	Crédit Mutuel	25 000	25 000
		TOTAL	**50 000**	**50 000**

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	152 449			152 449
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	102 861		102 861	
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	32 720			32 720
Report à nouveau	(239 704)	102 861	10 898	(147 741)
Résultat de l'exercice	(10 898)	10 898		
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	3 750		3 750	
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	735 424	38 500	73 175	700 749
Provisions réglementées				
TOTAL	**776 601**	**152 259**	**190 683**	**738 176**

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

+

Détail des subventions d'investissement par financeur.

Financeur	Sole début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin de l'exercice
DRAC	84 065	35 000	8 077	110 988
FNADT	127 739		14 703	113 036
CNC	13 821		1 591	12 230
Agence de l'eau	6 730		775	5 956
Région	147 292		20 722	126 571
Département	142 563		10 903	131 660
Ville	165 700		12 852	152 847
Fond° Patrimoine	37 500		2 158	35 342
CNV - CNM	6 552	3 500	782	9 270
Fond° Cananl +	232		233	0
Privé	3 230		380	2 850
Total	**735 424**	**38 500**	**73 175**	**700 749**

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés			25 500	25 500
TOTAL			**25 500**	**25 500**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Produits et Charges exceptionnels
au 31/12/2020

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
68750000000 - Dot.prov.risques charges	71 389	
77700000000 - Quote-part subv.résultat		73 175
Totalisation	**71 389**	**73 175**

Transferts de charges

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2020**

TRANSFERT DE CHARGES AIDE A L'EMPLOI	2 105
REMBOURSEMENTS DIVERS	517
TOTAL	**2 622**

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Bénévolat		
Administrateurs / 756 heures au SMIC	7 673	7 562
Participations aux activités / 9291 heures au SMIC	32 852	93 189
	40 525	100 751
Prestations en nature		
Mise à disposition d'un professeur par l'éducation nationale		
- professeur histoire : 36 h par an		
- professeur arts plastiques : 140 h par an		
Dons en nature		
Total	**40 525**	**100 751**

Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Prêt 4 unités centrales		
Prêt divers matériel		
Prestations		
Mise à disposition d'un professeur de l'éducation nationale		
Personnel bénévole		
Administrateurs / 754 heures au SMIC	7 673	7 562
Participations aux activités / 9291 heures au SMIC	32 852	93 189
	40 525	100 751
Total	**40 525**	**100 751**

Rémunérations des Dirigeants

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2020
Rémunérations des membres :		
	- des organes d'administration	
	- des organes de direction	37 096
	- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Le Conseil d'Administration est composé de bénévoles, aucun ne perçoit de rémunération.

Au titre des organes de direction, seul le directeur cadre est rémunéré au titre d'un emploi salarié (voir détail ci-dessus).

LA FRATERNELLE

MAISON DU PEUPLE SAINT-CLAUDE

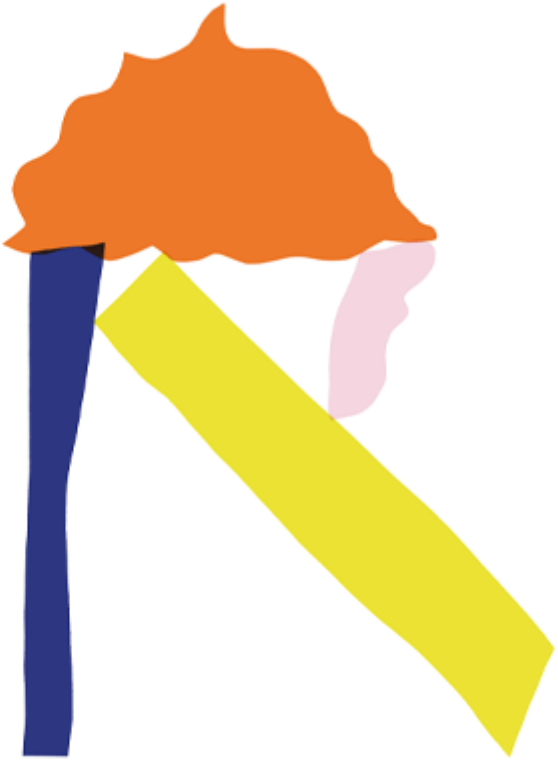

RAPPORT SPÉCIAL
de la Commissaire aux Comptes

Ohayon

Audit - Expertise - Conseil

ASSOCIATION LA FRATERNELLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable

Robert OHAYON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

Ohayon

Audit - Expertise - Conseil

ASSOCIATION LA FRATERNELLE

12 rue de la Poyat
39200 SAINT CLAUDE

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable

Robert OHAYON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lyon, le 12 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
SARL OHAYON

Carine MONTJOUVENT

LA FRATERNELLE

MAISON DU PEUPLE SAINT-CLAUDE

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Bilan de l'année 2020

BILAN GÉNÉRAL

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Au regard du contexte général et des conséquences désastreuses de la crise du covid dans tous les domaines, l'activité arts plastiques fait figure de rescapée et est celle qui a le moins subi d'annulation et de chômage au sein de l'association. Ce sont essentiellement les actions tout public mais aussi avec les ateliers avec les scolaires qui ont été mis à mal.

Si la première phase de confinement puis de déconfinement a été très complexe à traverser du fait des incertitudes et changements permanents, la deuxième phase a été plus calme et nous nous sommes plus concentrés sur nos activités de base.

Pour rendre compte de cette année hors du commun, nous avons choisi de faire un court bilan par période, de manière à rendre compte des différentes actions menées dans leurs contextes respectifs.

Janvier - mars : Le début d'année est propice aux projets d'éducation artistique avec le public scolaire, les enseignants ayant pu préparer les actions en amont avec les élèves. C'est aussi une période où les artistes sont plus disponibles. Le programme de cette période était très dense et chargé.

Mars - mai (1er confinement) : dans un premier temps, l'équipe a été mise au chômage partiel avec 5 heures de travail hebdomadaires en télétravail pour une veille sur la messagerie, des réunions et points réguliers avec l'équipe et quelques missions d'entretien de certains matériels. Les missions de service civique ont été suspendues, ainsi que la formation en entreprise de l'apprenti en DNMade 1.

De nombreux projets prévus ont été reportés ou annulés.

Juin : Dès qu'il a été possible de reprendre l'activité professionnelle, les accueils d'artistes dans le cadre d'éditions ont repris.

Nous avons été sollicités pour proposer des interventions dans le cadre du dispositif 2S2C par l'Éducation nationale et le service jeunesse de la Ville de Saint-Claude.

Dans un premier temps nous avons accueilli les élèves dans nos murs. Un programme sur plusieurs séances avait été établi avec des professeurs de la cité scolaire du Pré Saint-Sauveur pour permettre de répartir les effectifs et d'alléger le nombre d'élèves dans les salles de classes. Les directives ont ensuite été modifiées au niveau national et nous avons dû annuler la plupart de ces actions.

Nous sommes intervenus à l'école primaire du truchet et à l'école maternelle Christin avec de petits effectifs en proposant des ateliers autour du fanzine.

La résidence de création a pu être lancée comme prévu.

Juillet - août : la plupart des actions prévues ont pu avoir lieu, sauf certaines interventions "événementielles". Nous avons été sollicités pour proposer de nouveaux projets dans le cadre des dispositifs *Quartiers d'été, Été culturel* et *Écoles ouvertes*. Nous avons modifié pour ce faire notre calendrier de congés. Certaines actions ont été menées avec succès mais nous avons dû renoncer à certains ateliers tout public.

Septembre - octobre : Cette période étant plutôt propice aux accueils d'artistes et éditions, nous avons pu mener ces projets sans trop de changements. Nous avons même pu re-programmer une action annulée en mai avec les lycéens de Morez. Une exposition de restitution d'un programme de résidence mené par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura à pu être installée et vernie, mais elle est restée visible peu de temps.

Octobre - décembre (2e confinement) : pour cette période nous avons fait le choix de continuer à travailler le plus possible, les accueils d'artistes professionnels étant toujours possibles, nous avons maintenu les éditions et la résidence.

Néanmoins les actions tout public et participatives ou les interventions en milieu scolaire ont toutes été annulées faute de pouvoir accueillir le public dans nos murs.

PERSONNEL

En début d'année, la responsable de l'activité, en congés maternité depuis décembre 2019 était remplacée par **Antoine Fischer** jusqu'à fin février. Celui-ci assurait la partie technique des ateliers tandis que la coordination des actions était portée par **Loraine Portigliatti.**

Ce remplacement, trouvé par le biais du réseau de la micro-édition, a donné entière satisfaction. **Sandra Tavernier** a ensuite repris son poste en février 2020 à 80%.

Caroline Bizien, volontaire en service civique, présente depuis octobre 2019 a pu accompagner l'équipe dans l'animation des activités jusqu'en juillet. Suite à la réduction de la durée des missions de service civique de 10 à 7 mois, nous n'avons pas accueilli de volontaire sur cette fin d'année. Ce changement est pour nous problématique car la durée de 7 mois ne correspond pas à une saison complète, il est plus difficile d'inclure les jeunes volontaires dans l'élaboration des actions et de leur laisser du temps d'activité en autonomie.

Le poste de **Virginie Taghakian,** bien que menacé de disparition suite aux réductions des effectifs d'élèves au collège à pu être maintenu à la rentrée 2020. Son rôle s'est avéré essentiel pour la construction de projets pour 2020-2021 avec le nouveau fonctionnement de dépôt en ligne uniquement.

Au niveau de l'artothèque et de la boutique, depuis son départ en octobre 2019 Natacha Bergamasco n'a été remplacée qu'en décembre 2020 par **Pauline Perrier,** dont la mission est plus orientée sur l'accueil de manière générale.

OUTILS ET MATÉRIEL

Aucun investissement majeur n'a été effectué cette année. Nous avons changé de fournisseur pour le matériel de sérigraphie sur des conseils de collègues, après des essais concluants.

FINANCEMENTS

Les financements des principaux financeurs ont été maintenus cette année, notre activité a bénéficié des soutiens suivants :

- maintien du montant de la subvention de 7500 € aux structures de diffusion de l'art contemporain du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté,
- maintien de la subvention de la DRAC à hauteur de 5000€ pour les résidences,
- depuis janvier 2016, le poste de responsable arts plastiques bénéficie d'un FONJEP d'un montant de 7100€ annuels dans le cadre du soutien à l'éducation populaire.

Ces financements de fonctionnement sont complétés par des subventions spécifiques selon les projets : DRAC BFC pour les interventions d'artistes et l'éducation artistique et culturelle, la DAAC pour les projets en collège et lycée, l'agence nationale pour la cohésion des territoires, la DRDJS BFC, la Région BFC, le département du Jura, la communauté de commune, la Ville de Saint-Claude.

Cette année nous avons bénéficié d'aides supplémentaires liés aux dispositifs "Quartiers d'été " de l'ANCT et "été culturel" de la DRAC.

BILAN DES ACTIONS

CRÉATION ARTISTIQUE

Résidence de création

Pour ce deuxième appel à candidature nous avions donné une orientation typographique à la résidence. Nous souhaitions en effet mieux valoriser notre fonds et mettre en avant les qualité artistique du dessins de lettre, des signes, symboles…

La résidence est destinée à un artiste ou un collectif d'artistes œuvrant dans le champ des arts plastiques et graphiques dont le travail traverse les problématiques sociales et politiques. Elle consiste en la mise à disposition des lieux, d'outils spécifiques d'impression et d'un accompagnement professionnel aussi bien technique qu'opérationnel.
L'objectif de cette résidence est de développer une recherche prenant en compte les spécificités techniques de production du lieu de résidence : l'atelier de typographie. La création devra intégrer une part de questionnement et d'expérimentation. La résidence sera rendue visible par les moyens les plus adaptés selon le projet (exposition, rencontre, restitution, édition…). L'artiste pourra également faire des propositions concernant une programmation dans les domaines de compétence de l'association.

Nous avons reçu 55 candidatures valables, soit beaucoup moins de candidatures que l'an passé (150 environ) mais avec des propositions plus pertinentes.
Trois propositions ont plus particulièrement retenu notre attention et c'est avec l'aide de Corinne Gambi, conseillère aux arts plastiques de le DRAC que nous avons tranché en faveur de **Félicité Landrivon, dont le projet de revue musicale féministe traversait aussi bien la problématique éditoriale que celle de la diffusion et pouvait également faire écho à la programmation de La fraternelle dans ce domaine.**

L'artiste - *Félicité Landrivon*

Félicité Landrivon est née en Australie en 1989. Après des études littéraires et linguistiques des plus classiques, elle s'intéresse au design graphique d'abord comme "fan" par le biais des posters de concerts qu'elle fréquente puis qu'elle organise. Après une formation dans ce domaine, elle produit une quantité impressionnante de visuels pour la scène alternative… ou dans un cadre plus institutionnel en réalisant des commandes pour différents lieux culturels. Elle est également amenée régulièrement à intervenir dans le cadre d'ateliers dans des écoles d'art et de design.

Sa pratique se réfère plus volontiers aux images populaires et emprunte plus aux compositions particulières d'époques passées qu'aux règles et aux courants officiels du graphisme contemporain. "Mélange d'amateurisme, d'enthousiasme et de sincérité", comme elle le dit-elle même, ses productions sont généreuses et spontanées et abordent avec malice les questions sociétales les plus sérieuses tout comme les intérêts les plus personnels de l'artiste.

Le projet - *Ventoline*

Ventoline est une revue musicale uniquement rédigée par des femmes. Si les contributions sont multiples, Félicité Landrivon est à l'origine de ce projet. Au-delà de la coordination générale, elle écrit elle-même certains articles, mène des interviews, réalise la mise en page et gère la fabrication puis la diffusion de la revue. Le premier numéro est sorti en juillet 2020. Il a été tiré à 1000 exemplaires, tous diffusés à ce jour. Un deuxième numéro est sorti en janvier 2021.

À Saint-Claude, Félicité Landrivon a d'abord pris contact avec plusieurs personnes, en établissant en parallèle une sorte de cahier des charges lui permettant d'équilibrer les types de contributions et d'articles. Après de nombreuses interviews, quelques ateliers et des échanges de contributions, le sommaire de la revue compose avec une chorale d'amateures, l'organiste de la cathédrale, un groupe spontané de chanteuses de rue, des ados fans de K-pop, la leadeuse d'un groupe de reprises, le témoignage d'une professeure de musique et celui de la responsable du magasin de musique…

Cette expérience a donné lieu à une édition spéciale de la revue, entièrement réalisée à la fraternelle, un objet de 20 pages et 2 posters au format 25 x 35 cm édité en 250 exemplaires.

Il a été diffusé par l'artiste et La fraternelle essentiellement par la vente.

La page de l'artiste sur le site de La fraternelle :
https://www.maisondupeuple.fr/artiste-saison/felicite-landrivon/

Accueils d'artistes et éditions

La crise sanitaire et l'annulation de nombreux d'ateliers et actions a également réduit considérablement les temps destinés aux échanges en amont, en préparation du matériel, en rangement et retours sur les événements. Paradoxalement, cette situation nous a donc laissé plus de temps pour nous concentrer sur les accueils d'artistes, surtout en fin d'année. Nous avons ainsi renoué avec des pratiques d'atelier plus denses, plus soutenues et plus exigeantes car notre équipe était plus disponible qu'a l'accoutumée pour accompagner chaque projet d'édition.

> Collectif Hécatombe : Aude Barrio, Barbara Meuli, Antoine Fischer, Thomas Perrodin, Yannis La Macchia

Pour ce chantier d'été, dont le principe est de recycler les chutes d'encre et de papier de l'imprimerie, une variété de techniques ont été expérimentées par les artistes du collectif, donnant lieu à une multitude d'objets : livres en sérigraphie, en typographie, utilisation de vignettes typo, de la sérigraphie avec différents procédés : travail en dessin direct sur l'écran, dessin au jet d'eau…

Ces échanges ont également été instructifs pour notre équipe au niveau technique puisque certains artistes du collectif pratiquent la sérigraphie de manière soutenue et ont pu nous indiquer des solutions pratiques à des problèmes techniques récurrents.

Antoine Fischer a également entamé un travail au long cours d'édition réalisée uniquement à partir d'éléments abstraits de l'atelier de typographie. Ce travail donne une nouvelle piste de travail avec la typographie, notamment avec des enfants.

> Jérémie Fischer, illustrateur

L'accueil de Jérémie Fischer prévu en mai 2020 a été reporté en janvier 2021. Néanmoins, il a réalisé une série d'illustrations pour notre saison culturelle, visibles sur notre site et sur nos supports de communication. Ce travail a fait l'objet d'une commande rémunérée. Nous avons également joué avec les formes de ses différents visuels comme éléments signalétiques pendant la courte période d'ouverture au public en été.

> Renaud Thomas, auteur de bande dessinées et éditeur

Le projet initial à pris de l'ampleur et nous avons reçu Renaud Thomas durant trois semaines en 2020 pour qu'il puisse dessiner 11 vues de l'imprimerie, réaliser leur mise en couleur et concevoir un objet pouvant les réunir. L'auteur nous a également demandé de produire des descriptions des machines représentées sur chacune de ses planches pour accompagner son travail de dessin.

Nous avons ainsi produit un portfolio qui sera finalisé en mars 2021.

> Caroline Bizien, jeune illustratrice

À l'aventure est le projet de fin de service civique de la jeune illustratrice qui a composé un objet pliable personnalisable grâce à une série de "timbres" originaux

> Romain Grostabussiat, étudiant en illustration

affiche grand format, projet de fin de stage.

Commandes artistiques

> Baptiste Carluy, Romain Barthélémy & Mathieu Ghezzi, Alessandra Monarcha & Odysseas Yiannikouris

Dans le cadre de l'exposition de restitution des trois résidences du programme *Nature in solidum* à Jeurre, La Pesse & Avignon-lès-Saint-Claude, le PNR du Haut-Jura, soutenu par la DRAC, nous a permis de réaliser une affiche avec chacun des artistes invités.

Chacune des propositions étant très différentes, nous avons pu expérimenter des techniques et des rapports à l'image variés dans une dynamique constructive. En plus de l'intérêt artistique de ce

projet, nous sommes reconnaissants envers le PNR et la DRAC pour leur confiance et le rôle confié à La fraternelle par le biais de ce partenariat.

ACTION CULTURELLE

Cette année, nous avons eu la chance d'avoir programmé les principaux projets scolaires avant mars 2020 et ils ont donc pu être menés à bien dans de bonnes conditions.

L'absence d'activité du printemps à pu être compensée par les dispositifs 2S2C, "écoles ouvertes" "Eté culturel" et "Quartiers d'été" pour lesquels nous avons proposé de nombreux ateliers jeune public. Comme toutes les personnes concernées, nous avons dû être souples et nous adapter parfois à la dernière minute aux changements de situations. Nous avons également renoncé à certaines de nos propositions avec regret. Dans cette situation, nous avons créé des liens plus étroits qu'à l'ordinaire avec certains acteurs de la vie sociale locale qui pourront perdurer. Nous avons également travaillé en binôme avec notre collègue médiatrice Elza Van Erps avec qui nous avons pensé de nouvelles formes d'ateliers adaptés à la situation sanitaire en termes pratiques de travail avec les publics mais aussi pour faire face à l'impossibilité de rendre publics les restitutions des ateliers de manière classique.

Nos ateliers dans leur totalité ont touché plus de 650 personnes, dont la moitié dans le cadre scolaire.

Actions dans le cadre des appels à projet de la DAAC et de la DRAC

> *Une prison ou 1 truc come sa* (sic) - 6 au 10 janvier
création vidéo - intervenant : Baptiste Brunello
public : élèves de l'option arts plastiques lycée du Pré Saint-Sauveur (Saint-Claude)
Réalisation d'une vidéo mêlant récits fictionnels, le film a fait l'objet d'une diffusion tout public au cinéma de la Maison du Peuple.

> *Quand les immigrés c'était nous* - 17 au 21 février
édition - intervenant : ExposerPublier
public : élèves italophones de 3e collège du Pré Saint-Sauveur (Saint-Claude)
réalisation d'un fascicule sur la thématique de l'immigration italienne à Saint-Claude à partir de témoignages récoltés par les élèves.

> *Flex to flex* - 8 et 9 octobre (prévu initialement en mai)
édition - intervenant : Jérémie Fischer
public : lycéens options arts plastiques de Morez

~~**> ateliers fanzines - 26 mars au 3 avril -**~~
~~intervenant : Jérémie Fischer - public : collèges de Lavans, Moirans-en-montagne~~
reprogrammés en janvier 2021

Résidence territoriale d'éducation artistique

> *Le diamantaire Kleptomane* - 13 au 31 janvier
illustration & livre - intervenant : Jérémie Fischer
public : 4 classes de l'école du faubourg
dessins, découpages, impression et fabrication d'un livre / objet multiformat.

Interventions d'artistes en milieu scolaire

> ateliers *fanziques* - lycéens de l'option arts plastiques du lycée du PSS - menés par Félicité Landrivon en lien avec sa résidence de création

Interventions artistiques dans l'espace public

~~> parade des soufflʼ - défilé performatif~~ - mai
> ~~Projet participatif - La Lucarne~~ - mai-juin et octobre - intervenant : Ne Rougissez Pas !

Nous avons annulé les deux sessions de création de ce journal participatif. Nous ne prévoyons pas de report en 2021 car nous avons imaginé une autre forme de média participatif plus adapté aux différentes contraintes que nous avons rencontrées.

Ateliers scolaires sur mesure

> Culture et langue française : les tutos de la langue française - projet sur l'année - ateliers vidéos, réalisés en partie. public : classe relais - en partenariat avec la médiathèque intercommunale
> L'échappée littéraire atelier la forme du livre et réalisation d'une édition-affiche - classe de 2nde du PSS
> atelier cartes postales - école primaire - Les Rousses
~~**> Ateliers "semaine de la presse"** - EREA de Crotenay & Lycée agricole de Montmorot~~
> ~~**Ateliers t-shirts dans le cadre du FINA** (Festival Image Nature) - 2 classes en partenariat avec le PNR.~~

Ateliers scolaires dans le cadre du dispositif 2S2C

> ateliers fanzines et carte postales - école maternelle Christin
> ateliers fanzines - CP et CE1 école du truchet
> atelier fanzine & haïkus - 5e du collège du Pré Saint-Sauveur
~~> atelier cartographie sensible - 4e du collège du Pré Saint-Sauveur~~
~~> ateliers - 3e du collège du Pré Saint-Sauveur~~
> ateliers fanzines - CP - école des avignonnets

Ateliers dans le cadre du dispositif écoles ouvertes

> juillet : ateliers echo-zine - école primaire des avignonnets
> août : atelier fanzine - collège du PSS
> août : atelier Haiku et fanzine - collège du plateau - Lavans-lès-Saint-Claude

Ateliers jeune public et public des structures sociales et éducatives

> affiche pour la parade des soufflaculs réalisée avec une classe d'une école primaire de la ville de Saint-Claude
> 2 au 6 mars - "c'est mon patrimoine" - jeune public
en partenariat avec le musée de l'Abbaye et la médiathèque
réalisation de "machin-machines", un fanzine conçu à partir de différents ateliers menés par Mathilde Poncet (illustratrice) au Musée de l'Abbaye et Renaud Thomas (auteur de bande dessinées) à La fraternelle.
~~> 20 avril au 1er mai - "c'est mon patrimoine" - fabrication de costumes et de chars en vue de la parade des soufflaculs~~
~~> du 8 au 11 juillet - festival idéklic - Moirans-en-Montagne - ateliers en lien avec le FRAC~~
> du 15 au 17 juillet - "c'est mon patrimoine" - petite fabrique d'objets imprimés, textile et papier - jeune public
> atelier "fais-le toi-même" - accueil de loisirs du chat botté
> atelier "fais-le toi-même" - adultes du SAVS

FORMATIONS

Cette année nous avons pu accueillir deux stagiaires en début d'année, un cet été et une jeune élève de troisième a pu être accueillie en fin d'année pendant la résidence de Félicité Landrivon. 1 stage à été annulé en mai, 2 autres ont été reportés en 2021.
> Flavie Gauthier, première année de DNA à l'ÉSAL d'Épinal
> Lucie Chaize, deuxième année de Dn Made Graphisme, école Estienne ESAIG, Paris
> Romain Grostabussiat, Dn Made Illustration, école Auguste Renoir, Paris
> Luna Daoud, stage découverte d'une semaine, 3e collège du Pré-Saint-Sauveur

MÉDIATION ARTISTIQUE ET DIFFUSION DES ÉDITIONS

EXPOSITIONS

~~**> Exposition d'été saison 2019-2020 - et exposition thématique du fonds de l'artothèque de La fraternelle**~~ - prévue de mai à septembre

Le programme comprenait une journée de restitution commune des ateliers pédagogiques menés pendant l'année avec visionnage des vidéos réalisés avec Baptiste Brunello, restitution de la semaine culturelle danse, visites de l'exposition de l'artothèque par les élèves de l'option arts plastiques du lycée du Pré Saint-Sauveur

> Nature In solidum - entrepôt de la Maison du Peuple - entrée libre - septembre-octobre

Exposition de restitution du programme de résidence du même nom initié par le PNR du Haut-Jura, la DRAC Bourgogne Franche-Comté et l'association COAL. Baptiste Carluy à Jeurre, Romain Barthélémy & Mathieu Ghezzi à La Pesse , Alessandra Monarcha & Odysseas Yiannikouris à Lavans-lès-Saint-Claude ont mené un travail artistique autour d'enjeux écologiques majeurs qui ont pu être présenté ensemble à La fraternelle. Restée ouverte très peu de temps, l'exposition a néanmoins accueilli plus d'une centaine de visiteurs.

ARTOTHÈQUE

L'artothèque compte 35 abonnés.

Face à nos difficultés à financer l'encadrement de nos productions, nous avons décidé d'acheter des cadres déjà fabriqués, plutôt que de faire faire l'encadrement par un professionnel ou de tout réaliser nous même comme cela avait pu être le cas au préalable. 22 nouvelles œuvres sont prêtes à être encadrées dès le début de l'année 2021.

> Les œuvres du fonds ont été mises en valeur dans nos murs au café de La fraternelle jusqu'en mars 2020 par des sélections d'œuvres faites avec les artistes invités en résidence.

> Œuvres confinées : pendant le premier confinement nous avons proposé aux abonnés de prendre une photo des estampes empruntées dans leurs environnements. Dix personnes se sont prêtées au jeu et ont vu leurs photos publiées sur le facebook de la boutique/artothèque.

BOUTIQUE

Malgré trois mois et demi de fermeture, le chiffre d'affaires est stable.

	2019	**2020**
Chiffre d'affaire HT annuel	16 715 €	**16 675 €**
Chiffre d'affaire HT décembre	5351 €	**6183 €**

La vente d'estampes et d'éditions représente un chiffre d'affaires de 7483€ TTC pour 176 objets vendus (dont 7 en dépôt-vente atelier Les 2 portes à Besançon).

En décembre avec l'arrivée de Pauline Perrier, nous avons revu nos horaires d'ouverture en fermant la boutique le lundi mais en l'ouvrant le samedi. Désormais (hors période de couvre-feu), la boutique accueille le public du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 & de 14h à 18h30 et le samedi de 15h à 19h

Face à une forte demande de notre clientèle pour acquérir des estampes encadrées, nous continuons à offrir ce service en pré-achetant des cadres. Deux commandes importantes ont été réalisées au cours de l'année 2020, dont la première a permis de financer en partie l'encadrement d'œuvres de l'artothèque grâce à un achat groupé.

> boutique en ligne

Le site internet avec la boutique en ligne s'est révélé très utile en 2020 et a permis malgré les périodes de fermeture de réaliser 40 ventes pour un montant net de 2623€.

PRODUCTIONS INTERNES

> livrets ***Au coeur de la résistance dans le Haut-Jura***, à partir d'archives de la Maison du Peuple

> sacs, t-shirts, carnets : valorisation d'images et de textes issus des archives et recyclage de papier de l'imprimerie.

> signalétique dans la cour de la Maison du Peuple

STANDS, SALONS

Toutes les manifestations auxquelles nous devions participer ont été annulées.

~~> Journées Européennes des Métiers d'Arts, à l'Atelier des savoir-faire de Ravilloles~~

~~> Sous les pavés la sérigraphie, à Lyon~~

~~> Festival de l'Abonde, à Lamoura~~

~~> Marché d'à Côté festival Azimut, à La Pesse~~

~~> Marché fratisanal, un dimanche de décembre au café de la Maison du Peuple~~

RÉSEAUX ET PARTENARIATS

Notre démarche de rencontres des structures du réseau seize mille à travers la région n'a pas pu évoluer cette année.

Nous avons prolongé notre mandat de trésorier au sein du bureau du réseau seize mille mais n'avons pu nous impliquer à la hauteur de la mission par manque de disponibilité pour cela. Nous pensons quitter cette fonction l'an prochain.

Grâce au soutien de la DRAC BFC, le partenariat avec le FRAC s'est prolongé à travers une programmation danse, avec le spectacle-exposition *Autre S Fauteuil S* de Laurent Goldring. Création qui s'inscrivait dans le cadre de la participation de l'artiste à l'exposition *Dancing Machine* présentée au FRAC.

RAPPORT DE LA COMMISSION CAFÉ 2020

1/ Bilan moral

En 2020 encore, le Café a été fort d'une équipe qui s'est mobilisée et relayée pour assurer au mieux l'accueil du public et des artistes. Des bénévoles motivé.e.s au rendez-vous, rejoints par trois nouvelles recrues : Mélanie, William et Jérôme. Et une équipe salariée pleine de ressources.

Les 3 salariées - Marine Egraz, Loraine Portigliatti, Elza Van Erps - se sont relayées en début d'année. Marine a assuré les ouvertures et la gestion du bar jusqu'à son arrêt de travail le 20 février, suivi de son congé maternité (bienvenue à la petite Charlie!). Elle est aujourd'hui en congé parental. C'est Elza Van Erps - par ailleurs médiatrice culturelle - qui a pris le relais, jusqu'au suivi assuré par Clarisse Chapal une partie de l'été (20 juillet - 11 septembre). Aujourd'hui, et depuis le 7 septembre, c'est Elena Zoz qui remplace Marine au poste de responsable du Café.

De la ressource, il en fallait. 2020 a évidemment été marquée par de longues périodes de fermeture du Café et d'importants moments d'adaptation en raison de la situation sanitaire et des mouvements dans l'équipe. Au moment de la réouverture en juin, un protocole a été mis en place, modifiant les habitudes et obligeant à repenser l'organisation. Les mesures visant à limiter la propagation du coronavirus ont été mises en pratiques et respectées : port du masque, service à table, sens de circulation... Compte tenu des bouleversements dans l'activité de l'association, Esméralda De Filippo - régisseuse générale - a pris en charge de nombreuses ouvertures du bar, toujours soutenue par Elza et Loraine - par ailleurs technicienne et médiatrice arts plastiques - et les bénévoles !

Heureusement, l'été a vu la musique, la danse et le théâtre réinvestir les lieux avec les concerts dans la Cour et les chantiers d'été. Depuis, la fermeture du lieu s'éternise et le moral n'est pas très bon. Le Café reste un lieu de création artistique avec les résidences qui se succèdent. La Commission Café a hâte de se réunir à nouveau et de voir le public retrouver les artistes.

2/ Bilan d'activité au café

Le Café a été fermé presque 22 semaines en 2020, contre 30 semaines d'ouverture.

- **fermeture 1 :** du samedi 14 mars au vendredi 5 juin 2020
- **fermeture 2 :** du samedi 24 octobre à fin 2020

La Commission Café, qui se réunit en temps normal 1x / mois, s'est réunie 5 fois, dont une réunion exceptionnelle en juin consacrée à la nouvelle organisation nécessaire pour une réouverture post-confinement : le mardi 2 juin.

L'un des grands changements proposés lors de cette réunion, et validé en CA, a été la modification des horaires pendant les vacances scolaires (avant : 16h30 - 21h). Nous renonçons à un créneau de faible affluence (16h30 - 18h) pour soulager l'équipe salariée, et répondre à une autre demande récurrente : une ouverture plus tardive sur les vacances d'été. Ainsi, toute l'année : 18h - 21h (00h, 01h si musique, danse, théâtre) et vacances d'été : 18h - 22h.

Nous avons essayé cet été les ouvertures "marché" durant l'été : le samedi de 10h30 à 14h. Mais malheureusement, peu de monde était au rendez-vous (moins de 10 personnes).

En 2020, les ouvertures du dimanche - hors programmation - ont continué, rendues possibles par l'investissement des bénévoles : 15 ouvertures en tout. En ajoutant les dimanches avec programmation (+ 3), le Café a accueilli du public sur plus de la moitié des dimanches possibles.

Les animations portées par la Com' Café :

- **1** Adopte un.e bénévole
- **1** Bistro Bazar : concours de tartes
- **1** soirée échec avec le Cavalier Bayard
- **1** Bal Folk
- **1** Jam Session
- **4** sorties de Chantiers d'été : Hécatombe (arts plastiques), Trio Maïa Chauvier (musique), Cie Advance (danse) et Potlatch (musique).
- **8** blue grass session
- et toujours, les mardis en anglais (Tuesday in English), les mercredis La Rempichotte (relais loc' de jeux) et les Journées du Patrimoine en septembre.

Cette année, nous avons annulé le Zic à Brac, Nous les Enfants du Rock, la soirée Résolution, La Fratiferia, le marché Fratisanal, les Scènes ouvertes. Pas de jeudi de la frat' cette année, mais plusieurs propositions en suspens.

3/ Bilan financier

Tableau de la répartition des recettes par type de soirées :

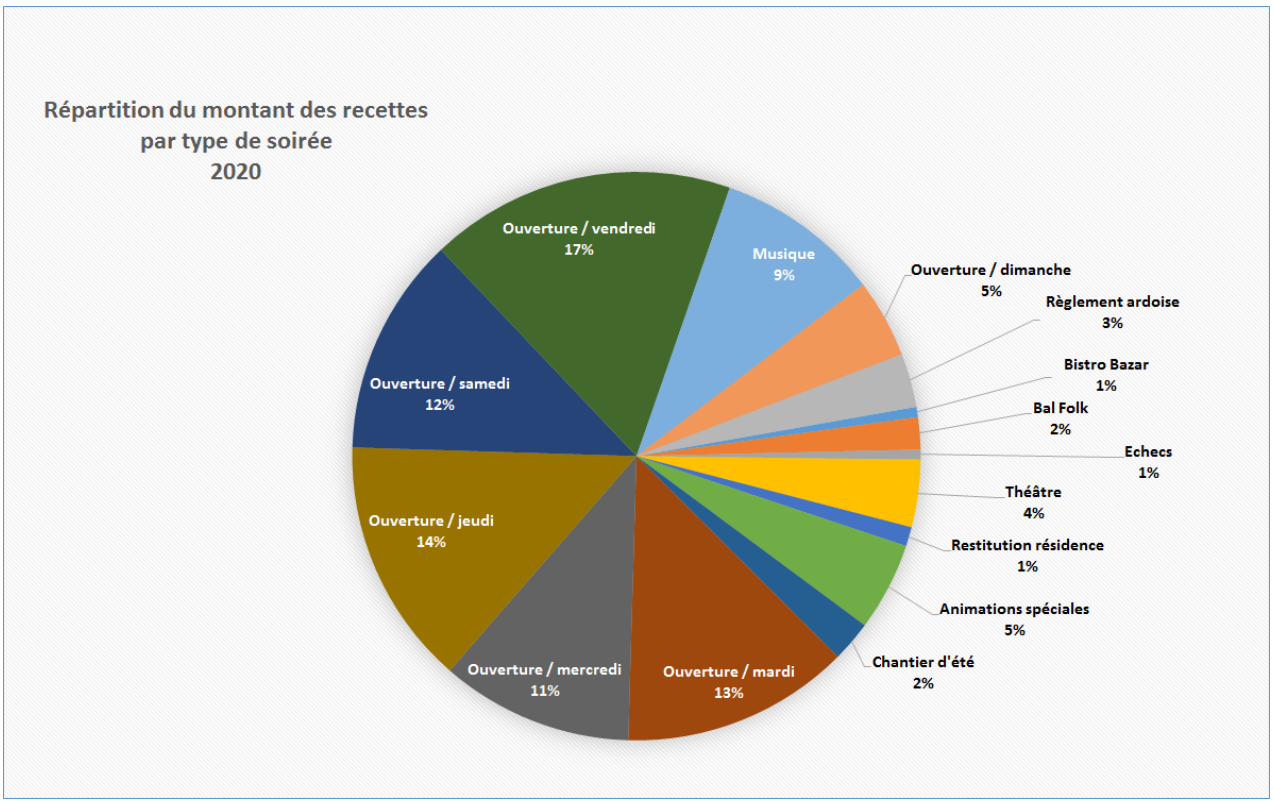

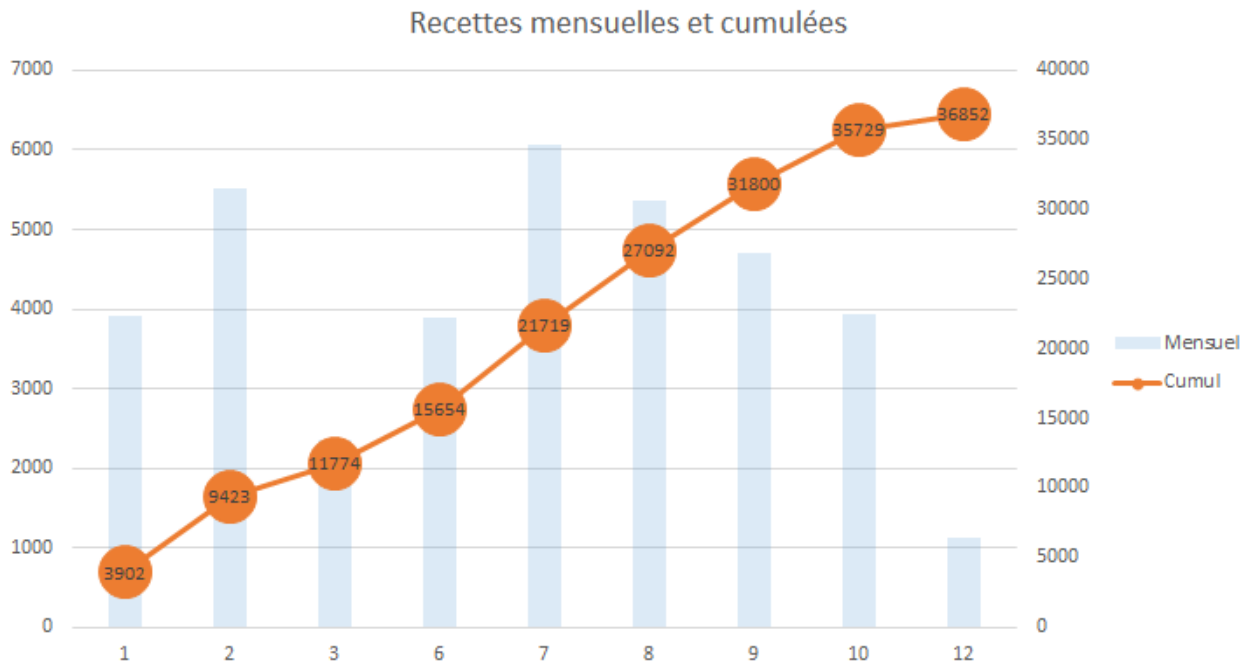

(Montant TTC)

Tableau comparatif café de la Maison du Peuple :
Indicateurs hors salaires et frais annexes, montants HT

	2017	2018	2019	**2020**
recette bar	55 229 €	55 162 €	57 268 €	**36 852 €**
achat bar	26 736 €	24 320 €	29 076 €	**16 122 €**
fourniture	-	-	-	-
frais de réception	1210 €	1976 €	660 €	**327 €**
déplacements	-	-	-	**15 €**
TOTAL recettes	**55 229 €**	**55 162 €**	**57 268 €**	**36 852 €**
TOTAL dépenses	**27 946 €**	**26 296 €**	**29 736 €**	**16 465 €**
SOLDE	**27 283 €**	**28 866€**	**27 532 €**	**20 387 €**

4/ Perspectives et évolutions

Elena occupe le poste de responsable Café, depuis septembre 2020, à temps plein. Elle remplace Marine qui est en congé parental jusque mai.

L'entreprise SCEB a changé les suspensions du bar et remplacé l'ensemble des éclairages par des ampoules à basse consommation, cela permettra à terme, une économie d'énergie sur l'électricité du café. Des rénovations sont aussi prévues courant de l'année 2021 pour l'isolation et permettre également une économie sur le chauffage. La question du changement des frigos

est en suspens. Au niveau matériel, nous sommes à la recherche d'un système de sonorisation au café "fixe" afin de gérer la musique directement derrière le bar.

Les heures d'Elza et Loraine au bar sont amenées à être réduites voir disparaître pour mieux pouvoir se consacrer chacune à leur poste initial aux arts plastiques et à la médiation culturelle.

Nous devons travailler à une évolution des tarifs au bar : ceux-ci ont connu peu de hausses ces dernières années, alors même que les prix de nos fournisseurs ont augmenté tous les ans. Nous allons réfléchir également à un renouvellement des boissons à la carte.

PROGRAMMATION ET FRÉQUENTATION

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020
Spectateurs	42 429	42 300	36 360	35 243	37 887	**11 662**	- 69,2%
Recette guichet TTC	215 838 €	228 442 €	193 456 €	184 550 €	201 147 €	**62 756 €**	- 68,8%

L'année 2020 est, très logiquement, marquée par une baisse historique de la fréquentation avec seulement 11 662 spectateurs annuels soit - 69,2 % par rapport à 2019 (au niveau national, la baisse est en moyenne de - 69,4%). Le cinéma a été fermé 22 semaines à cause de l'épidémie de Covid 19 (soit environ 41% de l'année) et il n'a pu réouvrir que sur les périodes dites « creuses » pour l'exploitation cinématographique (en été et en septembre/octobre) après un début d'année plutôt moyen. Nous avons ainsi perdu les vacances de Pâques et surtout celles de Noël. Plus inquiétant, nous avons remarqué que les spectateurs ne sont pas revenus en masse en juin à la réouverture et qu'il a fallu plus de 4 mois pour que la fréquentation redevienne acceptable, à la veille de la nouvelle fermeture. En effet, si l'on compare notre taux de remplissage avant le deuxième confinement (7,69 spectateurs/séance) à celui d'avant le premier confinement (12,72 spectateurs/séance), **la conclusion est sans appel : nous accueillons moins de spectateurs aujourd'hui qu'hier.**

Trois raisons principales nous semblent expliquer ce non-retour des spectateurs en salle :

1. Une certaine peur d'être contaminé malgré l'application stricte du protocole rédigé par la FNCF et validé par le CNC (gel hydroalcoolique à l'entrée et dans les sanitaires, un siège sur deux laissé vacant dans les salles, l'ouverture et la fermeture des portes des salles par les salariés, le port du masque obligatoire)
2. Un changement des habitudes de consommation des spectateurs qui se sont tournés massivement vers les plateformes de VOD pendant le confinement.
3. La déprogrammation de nombreux films américains (- 42% de films américains par rapport à l'année 2019 selon le CNC) qui n'a pas été compensée en termes de fréquentation par l'augmentation des sorties française et Art et Essai. Nous avions déjà noté l'année dernière la très forte dépendance du Cinéma de la Maison du Peuple aux sorties américaines : 4 des 5 plus gros succès étaient des films américains avec à eux seuls 6233 spectateurs soit 16% des entrées à l'année.

Ainsi, et ce malgré nos efforts, notamment la mise en place de la vente en ligne (pour éviter les attroupements), le cinéma n'a jamais retrouvé sa fréquentation habituelle pendant l'année 2020. Sur les 10 films ayant réalisé le plus d'entrées, seul 2 (*Adieu les cons* en 4e position et *Tenet* en 10e position) sont sortis après le premier confinement, et **nous avons réalisé 6 261 spectateurs (soit 53% de nos entrées annuelles) entre le 1er janvier et le 13 mars 2020 (date du premier confinement).**

Pour terminer sur le box-office, voici les 10 films ayant réalisé le plus d'entrées en 2020, avec 4 films américains dont 2 jeune public, 4 films français dont 2 jeune public, 1 film turc et 1 film scolaire *Enfants du 7e Art*.

Films	Nb séance	Spect Pay	Spect/Séance
SONIC LE FILM	14	374	26,71
DUCOBU 3	26	366	14,08
LE VOYAGE DU PRINCE	14	330	23,57
ADIEU LES CONS	10	305	30,50
EN AVANT	25	286	11,44
LE PRINCE OUBLIE	25	279	11,16
7 KOGUSTAKI MUCIZE	2	273	136,50
MARCHE AVEC LES LOUPS	11	266	24,18
1917	23	265	11,52
TENET	31	259	8,35

L'absence de blockbuster a eu un effet positif, il a laissé plus de place aux films Art et Essai. En 2020, **66% des films projetés à la Maison du Peuple sont classés** contre 39% en 2019 et ils représentent 40% de nos entrées annuelles contre 28% en 2019. Le public Art et Essai est revenu en force après le premier confinement et nous est resté fidèle. En témoigne la bonne santé de notre carte d'abonnement (très largement utilisée par ce public) qui est passée en tête de nos tarifs les plus utilisés (20,6% des entrées).

Pourtant, nous constatons que ce public est limité dans sa progression, car il ne varie que très peu depuis 2017, soit environ 10 000 spectateurs par an en moyenne (pour une année « classique »). **Nous conservons bien sûr les trois labels Art et Essai (Jeune Public, Patrimoine et Répertoire, Recherche et Découverte).**

Cette année nous a permis d'expérimenter **deux projections en plein air avec le financement du dispositif « Quartiers d'été »**, au cœur du quartier des Avignonnets en partenariat avec l'Espace Mosaïque et la ville de Saint Claude. Les projections ont été très appréciées et nous allons les proposer à nouveau pour 2021, dans une formule légèrement différente.

Nous avons également lancé **le ciné-club des bénévoles du cinéma (des projections de mini-cycles de deux films « de patrimoine » autour d'une thématique) avec de très bons retours.**

L'ÉDUCATION À L'IMAGE

L'année 2020 a été marqué par une très forte perturbation des actions d'éducation à l'image. **Les trois dispositifs nationaux (*Ecole, Collège et Lycéens au cinéma*) ont été arrêtés à la date du premier confinement, et n'ont pas repris, soit seulement 2 mois d'activité.**

Concernant *Les Enfants du 7e Art*, notre programmation « maison », un seul film a pu être diffusé début 2020, *Le Voyage du Prince*. Par la suite, le manque de visibilité sur l'évolution de l'épidémie et parfois le manque de consignes claires de la part du gouvernement et de l'éducation nationale, n'ont pas permis de redémarrer ce dispositif. Pourtant, nous avons quand même réussi à faire quelques projections « à la carte » pour des lycéens.

Fin 2020, nous avons remarqué un épuisement collectif et une volonté générale de la part des écoles et des enseignants de proposer des sorties cinémas. De ce fait, nous avions programmé la venue de 749 enfants sur 4 jours pour la dernière semaine scolaire de l'année, annulée au dernier moment suite à la non-réouverture des salles le 15 décembre.

Le résultat est une baisse de plus de 80% de nos entrées scolaires pour l'année 2020 avec seulement 1 060 élèves accueillis pour des séances de cinéma.

Programmations scolaires	2016	2017	2018	2019	2020
Enfants du 7e ART	2708	3213	2818	2949	**320**
École au cinéma	651	316	407	285	**69**
Collège au cinéma	1225	1060	746	853	**124**
Lycéens au cinéma	568	544	833	794	**179**
Autres films scolaires	444	514	337	381	**254**
Centres de loisirs		453	288	294	**114**
TOTAL	5596 (13,2% des entrées)	6100 (16,8% des entrées)	5429 (15,4 % des entrées)	5556 (14,6% des entrées)	**1090 (9% des entrées)**

Depuis septembre 2020, la programmation et la coordination des activités d'éducation à l'image est désormais assurée par le responsable du cinéma afin de diminuer les intermédiaires entre les écoles/centres de loisirs et le cinéma, et ainsi de pouvoir plus rapidement répondre à leur demande.

Dans un souci de clarté, **nous avons augmenté le tarif des séances *Les Enfants du 7e Art* à 2,60 euros/élèves** pour éviter toute confusion avec les dispositifs nationaux à 2,50 euros/élèves.

Pour finir, **l'équipe du cinéma a animé de nombreux ateliers « découverte du cinéma d'animation » au sein des établissements scolaires dans le cadre des dispositifs 2S2C Eté culturel, Ecole ouverte.** Nous avons ainsi gagné en expérience en adaptant les ateliers à l'itinérance. Il en ressort la volonté de créer un véritable "catalogue » d'ateliers cinéma proposé non plus seulement in situ (en accompagnement des séances) mais aussi directement au sein des établissements.

LES ÉVÉNEMENTS

Malgré une année ponctuée d'annulation, le cinéma de La Maison du Peuple a réalisé une vingtaine de projections « spéciales » ainsi que 4 festivals, accueillant 1 370 spectateurs en tout (soit 11,7% des entrées), seulement 300 de moins qu'en 2019. Les événements restent donc des moments privilégiés, à fort potentiel pour le cinéma. Les plus gros succès concernent le Ciné-Turc, un cycle de film turc proposé en partenariat avec l'association franco-turque de Saint Claude et les événements à destination du jeune public (et ce malgré la quasi-absence de ciné-goûter au vu du protocole sanitaire). On note logiquement, à cause du contexte et du manque de visibilité, un fort recul des séances avec un intervenant extérieur, seulement 4 séances dans l'année (dont deux avec réalisateurs). Pourtant, le bilan des événements est plutôt positif, avec des chiffres globalement bons et nous remarquons une vraie tendance des distributeurs à proposer plus facilement des avant-premières, 9 en 2020 contre 3 en 2019. Le cinéma a su compenser le manque de ciné-débat en proposant des initiatives nouvelles, comme des week-end thématiques, des focus et le lancement de séances de ciné-club.

Vous trouverez ci-dessous la liste des séances « spéciales » proposées par le cinéma de la Maison du Peuple en 2020, avec les entrées réalisées :

- Ciné-brésilien *Au cœur du monde*, en partenariat avec l'association des amis de Gabriel Maire (44 spectateurs)
- Ciné-turc *7. Kogustaki Mucize*, en partenariat avec l'association franco-turque de Saint-Claude (273 spectateurs en 2 séances)
- Choix du spectateur *Les fleurs amères* (13 spectateurs)
- Ciné-turc *CEP Herculu*, en partenariat avec l'association franco-turque de Saint-Claude (170 spectateurs en 3 séances)
- Focus Animation Japonaise *Millenium Actress* et *Les enfants du temps* (38 spectateurs en 6 séances)
- Avant-première *Benni* (17 spectateurs)
- Ciné-conte *Loups tendres et loufoques* avec le conteur Jean-Marc Andrieu (67 spectateurs)
- Avant-première *En avant* (15 spectateurs)
- Avant-première *Le prince serpent* (3 spectateurs)
- Ciné-goûter + atelier Kapla *L'équipe de secours* (19 spectateurs)
- Choix du spectateur *Wet Season* (3 spectateurs)
- Ciné-turc *Rafadan Tayfa 2*, en partenariat avec l'association franco-turque de Saint-Claude (64 spectateurs en 4 séances)
- Week-end *Batman*, trilogie de Christopher Nolan (34 spectateurs en 3 séances)
- Week-end *Retour vers le futur* (42 spectateurs en 3 séances)
- Avant-première *Effacer l'historique* (32 spectateurs)
- Avant-première *Youpi c'est mercredi !* (4 spectateurs)
- Ciné-club *Les huit salopards* (15 spectateurs)
- Ciné-club *Deadman* (21 spectateurs)
- Séance Spéciale *Akira* (35 spectateurs)
- Avant-première *Trolls 2 – Tournée Mondiale* (23 spectateurs)
- Avant-première *La chouette en toque* (8 spectateurs)
- Les 110 ans du cinéma *The Artist* (23 spectateurs)
- Avant-première *La fraternelle, histoire(s) d'une Maison du Peuple* (145 spectateurs)
- *Ciné-rencontre L'enfant rêvé* en présence du réalisateur (27 spectateurs)
- *Ciné-concert Laurel et Hardy* (61 spectateurs)
- *Avant-première Poly* (16 spectateurs)

Deux séances ont malheureusement été annulées :

- Cin'english *The Gentlemen*
- Carte Blanche à Lilian Bourgeat *Mon oncle*, en partenariat avec le musée de l'Abbaye

Le cinéma devait accueillir sept festivals pendant l'année, mais deux ont été annulés et un a été amputé de plusieurs séances :

- **Tous en Salle** (22/02 au 08/03), festival à destination du jeune public en partenariat avec le GRAC (162 spectateurs en 20 séances) dont l'avant-première du *Prince Serpent* et un ciné-goûter.
- **La Quinzaine du Cinéma Allemand** (22/01 au 04/02), en partenariat avec les 4C de Lons-le-Saunier (56 spectateurs en 12 séances) dont l'avant-première de *Benni*.
- **Little films festival** (22/06 au 25/08), 6 films à destination du jeune public en partenariat avec KMBO (51 spectateurs en 12 séances) avec une avant-première.
- **L'été du film documentaire** avec 5 films (65 spectateurs en 13 séances)
- **(Avant-première annulée) Toiles des Mômes** (17/10 au 29/10), 5 films à destination du jeune public en partenariat avec le GRAC (194 spectateurs en 35 séances).
- **(Annulé) Le Mois du Doc** (à partir du 07/11), 2 films documentaire en partenariat avec Images en Bibliothèque

- **(Annulé) Festival Diversités** (18/03 au 02/04), en partenariat avec le Pôle Image BFC avec 16 films dont 2 avant-premières et 4 ciné-rencontres

Le cinéma propose toujours deux cycles tout au long de l'année en partenariat avec des associations locales ou régionales :

- **Cin'espiègles** en partenariat avec les CIBFC (films Art et Essai Jeune Public), avec notamment un ciné-conte et un ciné-concert.
- **Ciné-Collection** en partenariat avec le GRAC (film de Patrimoine), deux films par mois.

CONCLUSION

L'année 2020 restera pour le cinéma comme une année très particulière, frappé de plein fouet par deux fermetures de 22 semaines au total. La baisse historique des entrées du cinéma de la Maison du Peuple reste dans la moyenne des cinémas en France (- 69,2%), mais elle est surtout un indicateur très fort des nouvelles tendances du marché, qui guettait le cinéma depuis plusieurs années, à savoir l'attractivité des plateformes de VOD et notre immense dépendance au marché américain. Notre public fidèle (et souvent abonné), principalement friand de films Art et Essai, est resté présent à nos côtés après le premier confinement et nous le remercions, mais nous sommes obligés de constater qu'il ne suffit pas à pérenniser le cinéma de la Maison du Peuple. Le monde de l'exploitation cinématographique est un microcosme où tous les acteurs sont interdépendants, et nous avons eu cette année une situation inédite, où les cinémas étaient soit fermés, soit ouverts mais sans film à fort potentiel. Heureusement, nous avons su garder un certain dynamisme au niveau des événements qui nous permet de faire presque autant qu'en 2019 sur ce point, mais même s'ils sont essentiels pour l'image du cinéma, ils ne sont pas notre moteur principal d'entrées. Notre cinéma est un cinéma « généraliste », familial et de proximité à l'équilibre trop précaire pour pouvoir perdre une partie de son public. Sans le vouloir, nous en avons fait l'expérience, les amateurs de films à grand spectacle principalement américains nous sont tout autant indispensables que nos fidèles amateurs de films Art et Essai. Mais les chants de sirène de la VOD attirent plus facilement les uns que les autres, et notre défi de demain va être de les faire revenir dans nos filets.

PERSPECTIVES POUR 2021

De très grandes incertitudes perdurent pour l'année 2021. Nous n'avons à l'heure actuelle aucune visibilité quant à la réouverture des salles et surtout dans quelles conditions. En effet, nous savons que le couvre-feu n'est pas compatible avec notre activité (50% des entrées d'un film sont réalisés après 20h selon le CNC) et que les contraintes sanitaires découragent une partie de notre public. Pourtant, les très nombreux films annulés en 2020 (principalement des blockbusters américains) pourraient sortir en 2021 et en faire une année record, si seulement les producteurs/distributeurs ne se replient pas vers la VOD, découragés par l'absence de perspectives (comme le fait déjà Disney par exemple).

Devant la concurrence accrue des plateformes, il nous faut être de plus en plus intransigeant quant à la qualité du service proposé au cinéma de La Maison du Peuple (accueil, projection, propreté, etc...). Dans cette optique, de nombreux travaux ont été réalisés, et vont encore l'être en 2021, pour améliorer le confort et l'attractivité du cinéma (nouvelle peinture, changement des luminaires, aménagement du hall, musique d'ambiance, réactivation du projecteur 35mm, etc..). De la même manière, nous devons repenser notre projet pour l'avenir et faire du cinéma un lieu à la fois plus participatif et plus rassembleur. L'objectif est de créer une vraie communauté de cinéphiles autour du cinéma à Saint Claude, en proposant au public de participer de manière simple et ludique à la vie du cinéma, de leur cinéma (critique de film, atelier, présentation de séance, programmation, etc...)

LA FRATERNELLE
MAISON DU PEUPLE SAINT-CLAUDE

RAPPORT D'ACTIVITÉ CINÉMA MOIRANS-EN-MONTAGNE 2020

PROGRAMMATION ET FRÉQUENTATION

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020
Spectateurs	8 736	7 312	6 796	6 826	**7 151**	**2 098**	**- 70,6%**
Recette guichet TTC	42 782 €	37 646 €	35 600 €	32 915 €	**37 875 €**	**11 148 €**	**- 70%**

La fréquentation du Cinéma François Truffaut pour l'année 2020 est historiquement faible, avec seulement 2 098 spectateurs, soit une baisse de 70,6% par rapport à l'année 2019 (la baisse est de 69,4% en moyenne au niveau national). Comme tous les cinémas de France, il a été fermé pendant 22 semaines en raison de l'épidémie de Covid 19, particulièrement pendant les vacances d'avril et de fin d'année, traditionnellement source d'entrées. Afin de compenser ces fermetures, nous avons augmenté le nombre de créneaux horaires à partir du 24 juin 2020, en ouvrant le cinéma tous les mercredis passant ainsi de 6 à 9 séances hebdomadaires. Nous avons ainsi pu proposer plus de films et pour une durée d'exploitation plus longue (et répondre plus facilement aux exigences des distributeurs). Malheureusement, les spectateurs n'ont pas répondu présents et un seul film a dépassé la barre des 100 spectateurs cette année *(Marche avec les loups)* contre 15 l'année précédente. D'ailleurs, si l'on regarde de plus près le box-office, sur les 10 plus gros succès du Cinéma François Truffaut en 2020, seulement 2 sont sortis après le premier confinement, preuve d'une réelle désaffection du public à la réouverture de la salle en juin et ce malgré l'application stricte du protocole sanitaire de la FNCF.

1	*Marche avec les loups*	159 spectateurs
2	*Le voyage du prince* (scolaire)	94 spectateurs
3	*La Reine des Neiges 2*	71 spectateurs
4	*La bonne épouse* (film sorti après le premier confinement)	66 spectateurs
5	*Star Wars l'ascension*	64 spectateurs
6	*Le pays des sourds* (scolaire)	60 spectateurs
7	*Le prince oublié*	55 spectateurs
8	*Le voyage de Doolittle*	52 spectateurs
9	*Mission Yéti*	49 spectateurs
10	*Antoinette dans les Cévennes* (film sorti après le premier confinement)	47 spectateurs

Ce top 10 est également un indicateur très intéressant quant à la typologie de notre public, principalement amateur de films familiaux, mais on note surtout la très bonne surprise de découvrir un documentaire en première place.

Les films Art et Essai représentent cette année 49,54% de la programmation du cinéma pour 52% des entrées, ainsi le marché Art et Essai est le seul à ne pas s'être effondré en 2020, probablement grâce à sa meilleure exposition due à la quasi-absence de film américains à partir de juin. Le cinéma conserve son classement Art et Essai (label Jeune Public).

Il est important de souligner que la Mairie de Moirans-en-Montagne a financé le changement de la caisse informatique courant 2020, nous permettant désormais de proposer la même carte d'abonnement (en format rechargeable) pour les cinémas de Saint Claude et de Moirans-en-Montagne, pour une plus grande simplicité et un meilleur brassage entre les deux cinémas. D'autre part, la municipalité a fait le choix politique de maintenir sa subvention et nous la remercions.

L'ÉDUCATION À L'IMAGE

La fermeture du cinéma pendant presque toute l'année scolaire a fortement impacté à la fois les dispositifs nationaux (Ecole, Collège et Lycée au cinéma) mais aussi notre possibilité de monter des partenariats avec les établissements scolaires. **Sur l'année, un seul film des dispositifs Les *Enfants du 7e Art (Le voyage du prince)* et de Collège au Cinéma *(Le pays des sourds)* n'ont pu être proposés.** Quelques classes ont tout de même pu découvrir « à la carte » le documentaire Marche avec les loups. Afin de clarifier les différents dispositifs, nous avons augmenté à 2,60 euros/élèves les tarifs des *Enfants du 7e Art* pour ne pas le confondre avec les dispositifs nationaux à 2,50 euros/élèves. Au vu du contexte, il est très difficile de tirer un bilan des actions d'Education à l'Image, cependant avant la prolongation de la fermeture des cinémas au-delà du 15 décembre 2020, nous avions des réservations pour 217 élèves avant la fin de l'année, preuve de la vitalité de notre programmation et d'un réel besoin des établissements scolaires.

Au final, le cinéma enregistre une baisse de 85% de ses entrées scolaires pour l'année 2020.

Programmations scolaires	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Enfants du 7e ART	805	578	1268	908	**94**
École au cinéma	120	116	143	131	**-**
Collège au cinéma	199	195	172	199	**60**
Lycéens au cinéma	140	75	-	-	**-**
Autres films scolaires	99	101	139	109	**47**
Centres de loisirs	-	57	96	194	**29**
TOTAL	1561 (21,3% des entrées)	1122 (16,5% des entrées)	1818 (26,7% des entrées)	1541 (21,5% des entrées)	**230 (10,9% des entrées)**

LES ÉVÉNEMENTS

Malgré une année 2020 particulière, le cinéma François Truffaut a proposé tout en long de l'année un cycle de films pour enfants ainsi que trois festivals :

- **Cin'espiègles** en partenariat avec les CIBFC, un film art et essai jeune public par mois.
- **Tous en Salle** (22/02 au 08/03), festival à destination du jeune public en partenariat avec le GRAC (119 spectateurs en 9 séances)
- **Little films festival** (24/06 au 02/08), 6 films à destination du jeune public en partenariat avec KMBO (27 spectateurs en 6 séances).
- **Toiles des Mômes** (19/10 au 03/11), festival à destination du jeune public en partenariat avec le GRAC (75 spectateurs en 9 séances), cette édition a été amputée de 2 jours (fermeture le 28/10 au soir)

Malheureusement, un festival a été annulé suite à l'annonce du premier confinement :

- **Festival Diversité** (21/03 au 28/03), en partenariat avec le Pôle Image BFC. Deux séances étaient prévues avec *Female pleasure* et *Femmes d'Argentine*.

Malgré les fermetures, le cinéma a réussi à maintenir 5 séances « spéciales » dans l'année (contre le double l'année précédente) :

- Ciné-goûter *l'Odyssée de Choum* (26 spectateurs)
- Le coup de cœur des bénévoles *The Gentlemen* (6 spectateurs)
- Avant-première *Les Trolls 2 – Tournée Mondiale* (11 spectateurs)
- Avant-première *La chouette en toque* (10 spectateurs)
- Ciné-concert *Laurel et Hardy* (12 spectateurs), en partenariat avec les CIBFC

Ainsi, **le cinéma François Truffaut a accueilli 286 spectateurs lors de projections événementielles, soit 13,6% des entrées annuelles**. On note cependant l'absence cette année de séance Ciné-turc, nos contacts ayant changé au sein de l'association franco-turc de Moirans-en-Montagne. Nous espérons pouvoir relancer ces projections à très fort potentiel en 2021.

CONCLUSION

Le cinéma François Truffaut a subi comme la totalité des salles en France une baisse historique de sa fréquentation pour l'année 2020 (-70,6%). Il fait légèrement moins bien que la moyenne nationale malgré une augmentation significative de son nombre de séances hebdomadaires. Après la réouverture le 24 juin 2020, le public n'a clairement pas été au rendez-vous et le cinéma n'a jamais retrouvé son rythme d'avant confinement. L'absence de films réellement porteurs a sans doute diminué l'attractivité du cinéma pour les « occasionnels » et la multiplication des offres VOD de plus en plus agressives a certainement changé leurs habitudes.

On remarque que le jeune public reste notre valeur sûre, la quasi-totalité des films dans notre top 10 relève de cette catégorie mais encore une fois, la majorité des entrées ont eu lieu avant le premier confinement et ce malgré les deux festivals Jeune Public qui se sont déroulés après. Il reste toujours très compliqué d'obtenir les films avant la troisième semaine, et ce alors qu'il est désormais possible de proposer plusieurs séances d'un même film dans la semaine (grâce à l'augmentation du nombre de créneau horaire). Cette année restera une année très particulière, chaotique même, qui n'a probablement fait qu'accélérer une tendance déjà existante, à savoir la désaffection progressive des salles de cinéma au profit des plateformes de VOD. L'année 2021 sera une année charnière pour le secteur, et un indicateur très important pour sa pérennité.

PERSPECTIVES POUR 2021

L'année 2021 s'annonce particulièrement délicate. Nous n'avons à l'heure actuelle aucune idée de la date de réouverture des salles et il est plus que probable que l'année sera amputée d'au moins 3 ou 4 mois. De plus, il est très difficile de prévoir dans quelles conditions les cinémas pourront ouvrir, notamment en ce qui concerne le couvre-feu, extrêmement pénalisant pour les salles de spectacle (selon le CNC environ 50% des entrées d'un film sont réalisés après 20h). Beaucoup de films très porteurs sont en attente suite aux nombreuses annulations de sorties de 2020 (*Mourir peut Attendre*, *Dune*, *Les Tuches 4*, *Kaamelott*, etc...) et il ne faudrait pas que, sans visibilité réelle, les productions soient tentées de vendre au plateforme VOD (comme c'est déjà le cas pour tous les films Disney par exemple). Le défi va être de composer à la fois avec l'évolution de l'épidémie et des nouveaux modes de consommation, pour prouver que le meilleur lieu pour découvrir un film de cinéma, c'est en salle et tous ensemble.

Pour l'année 2020 la plupart des concerts programmés ont été reportés sur l'année 2021 ou l'année 2022. Il était essentiel, en solidarité avec les équipes artistiques, techniques, les compagnies, de faire en sorte que ces projets musicaux continuent à exister dans le temps. Il n'y a pas eu d'annulations, sauf à la demande des compagnies, quand celles-ci ont jugé que leurs projets devenaient obsolètes en raison de l'épidémie.

L'histoire du lieu nous identifie comme étant une scène de diffusion de musiques Jazz. L'inscription de La fraternelle dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux affirme ce parti pris. Les choix de programmation se font, en partie, à partir de ce travail de réseau. Toutefois la porosité de plus en plus prégnante entre les différentes esthétiques musicales aboutit à une programmation qu'il est bien souvent difficile de limiter à une catégorie strictement définie. La place des musiques populaires, traditionnelles, savantes ou de musiques plus expérimentales est réelle dans la saison. Le point commun à toutes ces esthétiques se situe dans la place laissée par les musiciennes et musiciens à l'improvisation.

La musique classique reste présente les dimanches hivernaux à 16h avec l'orchestre Victor Hugo de Franche-Comté en formation moyenne ou en formations de musique de chambre. Ces rendez-vous initiés depuis 2018 sont une réussite, le public répond présent. A l'avenir nous mettrons en place une session trimestrielle de musique de chambre au Café de la Maison du Peuple

Nous continuerons notre diffusion au-delà du café, 4 concerts auront lieu hors les murs : à Saint-Laurent-en-Grandvaux, à Champagnole et à Moirans-en-Montagne au cinéma François Truffaut. Ces rendez-vous annuels dans ces communes rencontrent une très bonne fréquentation, quelles que soient les esthétiques programmées.

Les résidences et les accueils de musiciens sont assurés très régulièrement tout au long de l'année. Notre lieu est toujours soutenu par la DRAC BFC comme étant ***Atelier de Fabrique Artistique*** ce qui nous permet d'organiser plusieurs résidences de création d'une durée de 5 jours. Le nombre de ces résidences dépend de la composition des formations et du nombre d'interprètes.

Nous travaillons avec 3 techniciens : Esméralda De Filippo, régisseuse permanente et en charge des lumières, Baptiste Girardot et Bruno Abrami, régisseurs son, intermittents du spectacle. Les équipes artistiques accueillies sont unanimes sur la qualité des prestations de l'équipe technique et l'acoustique du Café et du Théâtre de la MdP. Il en est de même pour la qualité du piano loué et accordé par l'entreprise Dutin.

LE RÉSEAU

La fraternelle poursuit son inscription dans les différents réseaux par des actions de partenariat :
Au niveau local : des actions en lien avec les conservatoires et écoles de musiques du territoire, avec les écoles, collèges et lycées.
Au niveau départemental : Scènes du Jura, Festival de Champagnole, Saint-Laurent-en-Grandvaux, ville de Moirans-en-Montagne
Au niveau régional : Centre Régional de Jazz Bourgogne Franche Comté (La fraternelle est membre du conseil d'administration), Cyclope Jazz Action, reconnaissance par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de La fraternelle comme Atelier de Fabrique Artistique

Au niveau national : Association Jazzé Croisé, Jazz Migration, Office National de Diffusion Artistique, Fédelima, Jazz Rhône Alpes, Jeunesses Musicales de France
Au niveau international : JazzContreband (La fraternelle est rentrée au comité du festival lors de l'assemblée générale de 2020), ProHelvétia.
Cette inscription dans les réseaux est acquise. Des rencontres régulières avec les partenaires ont lieu, en région ou à Paris, tout au long de l'année. Les échanges avec les diffuseurs des autres lieux sont ainsi facilités. Le CRJ BFC coordonne des tournées à l'échelle de la région pour des groupes choisis. Pour l'année 2020 la majorité de ces temps d'échanges et de collaboration se sont déroulés en visio-conférences

La fraternelle est membre de la Commission experts musique DRAC BFC.

L'Office national de diffusion artistique nous a accordé cette année une confiance non négligeable, puisqu'il a soutenu 8 formations programmées.

Depuis 2 ans, nous proposons le parrainage d'une jeune formation qui concoure pour le dispositif d'accompagnement Jazz Migration. En 2020, le trio Kolm est arrivé dans les 16 premiers lauréats mais n'a pas été retenu finaliste. La fraternelle renouvelle cette candidature.

Ce trio, composé de musiciens régionaux, est accompagné par La fraternelle depuis plusieurs années. Il a enregistré son nouvel album dans les locaux de la MdP en 2019 et réalisé la pochette sérigraphiée avec le concours de l'équipe des arts plastiques à l'imprimerie en 2020.

UNE PROGRAMMATION

Janvier
***Le Carnaval des animaux* Orchestre Victor Hugo de Franche-Comté**
Adrien Amey solo / Trio de Francesco Bearzatti *Dear John*

Février
Cosmos* et Sylvain Rifflet *Troubadours soutien du CRJ BFC
Albertine disparue / OURS soutien du CRJ BFC

Mars
La dernière nuit Cie Solange soutien de l'ONDA
> Semaine culturelle au lycée de Morez avec la Cie Solange
~~**Nefertiti 4tet / Pol Belardi's Force**~~ soutien AJC et partenariat avec Music LX, **Reporté**

Avril
~~**NoSax NoClar / Laurent Dehors trio**~~ soutien AJC **Reporté**
~~***Kafka La longue marche des éléphants***~~ Reporté

Mai
Cabaret Contemporain soutien de l'ONDA **Reporté**
~~**Claude Tchamitchian solo *In Spirit* / Farmers**~~ Reporté

Juin
~~***Kill your Idols***~~ Reporté
~~***Trans Kabar***~~ soutien de l'ONDA **Reporté**

Juillet
~~**Alula invite Didier Malherbe**~~ hors les murs, Champagnole, partenariat avec le Jazz Festival, plus importante fréquentation de l'année **Reporté**

Septembre
N'Diaz lancement de saison

Octobre
Open Land hors les murs, Saint-Laurent-en-Grandvaux, soutien CRJBFC
Yves Theiler trio / KOLM Festival JazzContreBand, soutien JazzContreBand & Pro Helvetia
~~**Kwalunga**~~ hors les murs, Moirans-en-Montagne, **annulé**

Novembre
~~***Transatlantic Roots / Nobi***~~ avec le soutien de l'ONDA, **Reporté**
~~**Les forces de l'orge / Viky Williams**~~ **Reporté**

Décembre
~~**Radix / Zakouska**~~ Reporté
~~***La leçon de Toccato*** Orchestre Victor Hugo de Franche-Comté,~~ **Reporté**

665 spectateurs mélomanes ont été accueillis en 2020, 73 spectateurs en moyenne pour 9 concerts. Depuis la fin du premier confinement les concerts se sont déroulés dans le respect des mesures sanitaires de protection. Ces mesures ont découragé une partie du public. Par exemple, pour la présentation de saison du vendredi 18 septembre, 80 personnes étaient présentes dans la cour de la MdP, mais seulement 29 d'entre elles ont assisté au concert dans le Théâtre de la MdP.
58 musiciens ont été accueillis, le montant total de leurs rémunérations représente 34 625 Euros. (cachets de 150€ nets/personne).

DES ACTIONS

Actions estivales :

- en juillet :
Zic à brac : brocante musicale. **Annulé**
Sylvain Rifflet solo, Luc Vejux solo, Duo Damien Groleau-Damien Curin, en partenariat avec Cyclop Jazz Action, 3 concerts dans la cour de la MdP, entrées libres.

- en août :
NLEDR #8 : événement de la fin de l'été devenu incontournable. **Annulé**

Journées du Patrimoine :

- en septembre :
Traversées baroques en partenariat avec le Festival du Haut-Jura, dans la cour de la MdP entrées libres.
Récital du ténor Emiliano Gonzalez Toro avec le Festival du Haut-Jura, au Café de la MdP, entrées libres.
Ces deux temps forts, dans le cadre des Journées du patrimoine, ont permis de tisser des liens forts avec l'équipe du Festival et son directeur artistique Vincent Dumestre. Les perspectives pour le futur sont en cours d'étude.

Musique de chambre :

- en octobre :
Accueil de la formation Cambristi Lemani au Café de la MdP autour d'une session de musique de chambre, entrées libres. Des liens se sont tissés pour le futur, et le public était au rendez-vous, en dépit des conditions particulières de ce concert masqué.

DES RÉSIDENCES

La résidence prévue de **Benjamin Flament** pour le deuxième album de son 4tet *Farmers* n'a pas pu avoir lieu au printemps. Ce projet musical est reporté ultérieurement. Benjamin sera en résidence avec son trio Space Galvachers en février 2021.

Adrien Amey, un des membres fondateurs du Surnatural Orchestra, et son 4tet *Morse* (Tymothé Quost, Seb Brun, Léo Pardo) ont remplacé *Farmers* ; la résidence s'est déroulée à la fin du mois de décembre 2020. Ce 4tet sera programmé dans la saison 2021-2022.

Bruno Angelini était le musicien associé pour la saison 2019-2020. Il s'est produit avec le récit concert *La dernière nuit* (semaine culturelle avec la metteuse en scène Françoise Slywka au lycée de Morez), avec le projet *Open Land*, soutenu par le Centre régional de jazz BFC et a été en résidence de création avec son trio *Transatlantic Roots*, en novembre 2020. Le concert de sortie de résidence, soutenu par l'ONDA a dû être reporté au mois d'avril 2022. Le batteur Clarence Penn résident à New-York a été remplacé par Eric Echampard. Le trio a pu travailler son répertoire et enregistrer dans la foulée au studio de la Buissonne et tourner un vidéo-clip au Café de la MdP.

Les 100 heures d'action culturelle prévues avec le conservatoire de Saint-Claude, l'école de musique intercommunale de Saint-Laurent-en-Grandvaux et la formation Groove Gang Unit n'ont pu être entièrement réalisées. La finalisation du projet est prévue pour le printemps 2021. Cette résidence bénéficie également du soutien du Centre national de la musique.

DES ACCUEILS

Indolphylité, 5tet de l'ARFI, a enregistré son album dans les locaux de la MdP. Ils étaient venus répéter en 2020 en préparation de leur première au Festival de Nevers.

Le 5tet **Potlatch** a préparé son enregistrement pendant l'été 2020 dans les salles de répétition de la MdP. La fraternelle et le CRJBFC accompagnent cette formation depuis plusieurs années. La fraternelle les a présentés au tremplin Jazz Migration de l'Association Jazzé Croisé.

Les forces de l'orge sont venues répéter cet été à la MdP et seront programmées en 2021 dans le cadre des reports 2020. La fraternelle accompagne cette formation jurassienne depuis plusieurs années.

La pianiste et violoniste **Alice Perret** est venue travailler pendant l'été 2020 le répertoire d'un nouveau trio avec Maïa Chauvier (voix) et Jonathan Deneck (accordéon).

La pianiste **Anne Quillier** a réalisé une maquette avec son nouveau 5tet, *Hirsute*, en septembre 2020, et réalisé un vidéo-clip au Café de la MdP.

N'Diaz et **Kwalunga** ont pu répéter à la MdP avant leurs concerts. Celui de Kwalunga n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

De même, le tournage du vidéo-clip au Café de la MdP de "**Fiers et tremblants"** de **Marc Nammour et Loïc Lantoine** a dû être annulé. Ils étaient venus en résidence en janvier 2019, dans le cadre de la co-production Scènes du Jura/La fraternelle.

Ces accueils de 5 journées consécutives, permettent de véritables temps d'échanges avec le public du Café de La frat', l'équipe permanente, les membres actifs de l'association. Les musiciens sont, à chaque fois, ravis de pouvoir être en immersion dans ce lieu qui, disent-ils, leur apporte inspiration créative.

UNE ÉQUIPE POUR UNE LOGISTIQUE

La forte implication bénévole est patente à chaque concert. Cela représente une mobilisation conséquente de personnes volontaires qui répondent présent aux appels lancés par les salariées du Café. Les tâches sont nombreuses et diverses : renfort au bar, billetterie des spectacles, catering des musiciens, confection des repas des bénévoles et des musiciens, installer la salle, veiller au confort du public, être présent à l'arrivée des musiciens ainsi qu'à leur départ le lendemain du concert.
Nous devons régulièrement assurer bénévolement des transports de musiciens entre les gares de Bourg en Bresse, Bellegarde ou les aéroports de Lyon, Genève. Et cela de plus en plus souvent depuis la diminution des horaires en gare de Saint-Claude.

La mise en œuvre reste professionnelle par ailleurs, en amont des concerts, le jour même et après : suivi des contrats des artistes par le directeur et l'administratrice, promotion des concerts et gestion des recettes des entrées par la chargée de communication, partie technique par la régisseuse et technicien, gestion des hébergements (ménage, lingerie).

PERSPECTIVES

Le contenu de notre programmation comporte ce que l'on peut considérer comme étant des prises de risques puisque nous proposons des spectacles novateurs, parfois proches de l'expérimentation et peu présents dans les grands media.

Nous avons la chance d'avoir pu obtenir la confiance d'un public régulier qui accepte de recevoir cet « effet surprise » que nous proposons. Les musiciens le disent après chaque concert, ils savent apprécier cette qualité d'écoute qu'ils ne retrouvent pas forcément ailleurs. Le rayonnement de notre programmation s'étend et il n'est pas rare que nous comptions dans notre public des personnes qui font de longs trajets pour venir assister à un concert.
Nous ne restons pas sur nos acquis, nous gardons cette vigilance pour une exigence de programmation. Ce qui reste compliqué quand l'on connaît le nombre de propositions très intéressantes que nous recevons.

Le maintien des accueils reste souhaitable. D'une part parce que le soutien à la création est une de nos missions, d'autre part parce que cela représente une dynamique de pratique musicale dans la maison. D'autre part, nous logeons les musiciens programmés in situ et mettons à leur disposition des moyens humains et matériels.

Il serait souhaitable de retrouver des ressources bénévoles pouvant intervenir, aux côtés de la direction, dans les choix des futures programmations.

De nombreux investissements impératifs ont été réalisés depuis 2016 pour le parc technique, éclairage, son, matériel de scène. Le remplacement de la batterie et de la scène, en bout de course, ont été réalisés en 2020 avec le soutien du Centre national de la musique.

Nous allons poursuivre l'expérimentation du dispositif, lancé fin 2019, permettant d'acheter en ligne des places de concert associées à un repas chez un restaurateur et possiblement une visite guidée de la MdP.

Afin de renforcer la diversité de nos offres nous souhaitons organiser une seconde soirée dédiée aux musiques électroniques dont la programmation sera confiée à des membres actifs de l'association. Un autre objectif est la programmation d'une formation de musique de chambre par trimestre, le dimanche au Café de la MdP.

La porosité entre les différentes formes d'expressions musicales devient de plus en plus évidente. Ce sujet fait l'objet d'un travail de réflexion au sein des réseaux auxquels nous appartenons. Il est important pour nous que ce fait soit au cœur de notre programmation, qui est aussi une forme d'éducation populaire, et qu'il soit un des atouts pour élargir notre public et notamment toucher les plus jeunes.

Pour conclure, une autre de nos préoccupations sera de renforcer la programmation de spectacles associant musique-danse, musique-théâtre ou poésie, musique-arts plastiques, musique-cinéma, de favoriser le croisement des publics et d'affirmer un peu plus encore notre singularité de centre culturel pluridisciplinaire en milieu rural.

1. Présentation du service des archives de la Maison du Peuple

Plusieurs activités sont exercées dans le service des archives avec une salariée et des bénévoles très investis :

- Le travail de l'archiviste (conserver, trier, classer les 265 mètres linéaires de documents historiques),
- L'accueil du public et des chercheurs pour les informer et les guider dans leurs recherches,
- La valorisation du patrimoine de la Maison du Peuple par des visites guidées, des expositions ou des conférences, des livres ou objets vendus ensuite à la boutique…
- Le travail avec le service éducatif de La fraternelle et la conception de projets d'éducation artistique et populaire.

2. Bilan de l'année 2020

Cette année a été fortement perturbée en raison de la fermeture administrative de la Maison du Peuple pendant de longs mois. Le départ de Céline Pointurier est une grande perte pour l'association. Elle a accompli un travail exemplaire et redynamisé l'équipe bénévole. Son départ est causé par l'incapacité actuelle de l'association à créer un poste à temps plein. Céline partageait son temps de travail entre La fraternelle et la Médiathèque de Saint-Claude. Cette situation n'est pas satisfaisante. Elle est aussi en partie à l'origine du départ de Lysanne Cordier.

A/ Valorisation

Les chercheurs n'ont pu cette année fréquenter les archives. **Une recherche documentaire couronnée de succès a toutefois été faite. Elle concernait la première succursale de La Fraternelle à Cinquétral**. D'autres recherches ont eu lieu autour du journal « Le Jura ». Les archives répondent également aux demandes de communication de documents à distance, en envoyant des documents scannés par e-mail. Cette activité a été elle aussi quasiment à l'arrêt.

Nous maintenons des liens avec nos partenaires : le Comité diamantaire de Gand, l'AMSAB, le CODHOS, l'IALHI, l'ACCOLAD, la CRESS-BFC, Juramusées, université de Dijon, Les Archives départementales du Jura …

L**a question de la numérisation n'a pas été abandonnée pour autant et la collaboration avec les Archives départementales du Jura a commencé** en début d'année juste avant le confinement. La perspective d'un partenariat est une réalité. La directrice du service qui s'est rendue à La fraternelle, plusieurs fois au cours des dernières années, a prodigué de précieux conseils concernant le protocole de traitement des moisissures. Cette amélioration va permettre de gagner un temps considérable tout en gardant un niveau d'efficacité optimal.

La restauration des deux faces (peintes) du drapeau de la CGT du bâtiment, datant très vraisemblablement des premières années du XXe siècle, est en cours d'étude. L'objet a été convoyé par un bénévole à Vesoul après le premier confinement, et confié à Valérie Marcelli du centre de restauration de Vesoul, pour un devis ; celui-ci pourra varier suivant la présentation que nous choisirons. Mme Marcelli a proposé de demander, en même temps que d'autres étendards qu'elle aura également à restaurer, une aide de la DRAC. L'union départementale CGT est prête à participer,

en fonction du devis. Les amis de la Maison du Peuple de Besançon veulent également participer, ce qui augure bien pour notre étendard !

L'essentiel de notre patrimoine archives, notamment les registres des AG et CA de La Fraternelle historique de 1879 à 1983, a été photographié par Roger Bergeret, comme ultime sauvegarde, en attendant leur numérisation, environ 6 000 clichés.

La refonte d'une partie de l'exposition permanente Archéologie d'un rêve a été entreprise par notre archiviste et les bénévoles. Notamment la salle surnommée « Le grenier ». Dans cette salle ont été regroupées toutes sortes d'objets retrouvés dans la Maison du Peuple et qui en illustrent les multiples activités. Elle a permis d'améliorer la visibilité de certains éléments du fonds. Les objets exposés sont moins nombreux et bénéficient d'une meilleure mise en valeur. Un travail de récolement a été effectué par les bénévoles, des fiches sont créées pour chaque objet. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs de la DRAC pour le développement de l'exposition qui s'est traduit jusque-là par la réalisation de nouveaux panneaux. Contrairement aux années précédentes, il ne s'agissait pas d'ajouter du contenu mais d'améliorer la médiation autour de l'existant. Avec la création de 5 nouveaux panneaux en 2019, le contenu de l'exposition a été fortement augmenté et ne nécessitait donc pas de nouvelle augmentation en 2020.

Dans la continuité du travail mené sur la place de La fraternelle dans la Résistance, et la réalisation de nouveaux panneaux, la collaboration avec les arts plastiques s'est poursuivie. Une nouvelle brochure est sortie des presses des Editions La fraternelle. Intitulée « Au cœur de la Résistance dans le Haut-Jura : La Fraternelle entre 1940 et 1945 », elle reprend et complète les contenus des nouveaux panneaux.
L'accueil de l'exposition itinérante du musée de la Déportation et de la Résistance de Besançon n'a malheureusement pu se faire. Elle aurait dû avoir lieu en mars 2020 en lien avec l'accueil du concert-récit *La dernière nuit* de la compagnie Solange. Un projet de collaboration avec le musée est pour le moment en veille dans l'attente d'un retour à des conditions plus stables.

Les visites guidées de l'exposition permanente « *Archéologie d'un rêve* » ont fortement souffert du confinement. Nous avions eu le plaisir d'accueillir 685 visiteurs en 2019. Ce qui témoignait d'une très nette augmentation du public. La fermeture de la MdP au public pendant les vacances de printemps, d'automne et les fêtes de fin d'année a pesé lourd.

Les visiteurs se sont répartis de la façon suivante :

- Février 2020 : 48
- Juin 2020 : 14
- Juillet 2020 : 58 (dont 15 pass JuraMusées)
- Août 2020 : 117 (dont 27 pass JuraMusées)
- Septembre 2020 : 66
- Octobre 2020 : 14

Soit un total de 317 visiteurs.

Toutes les visites guidées sont rendues possibles grâce au temps et à l'énergie accordés par les guides bénévoles qui sont indispensables. Nous espérons vivement que l'interdiction faite aux guides bénévoles d'accompagner les visiteurs, survenue en fin d'année, n'est que provisoire.

Les visites gratuites proposées lors des Journées du Patrimoine, n'ont pas connu cette année le succès de l'année précédente. Nous avons pu cependant accueillir plusieurs groupes sur les deux journées, en appliquant l'ensemble des mesures de sécurité.

B/ Classement et conservation

Le travail concernant les moisissures qui ont été détectées au printemps 2017 est terminé dans sa première phase. Cependant la surveillance devra se poursuivre. L'identification des documents infectés continue mais ce travail, très long compte-tenu du nombre de documents infectés, est encore loin d'être terminé malgré l'investissement des bénévoles. Le confinement et le départ de Céline ont fortement ralenti ce processus pour l'année 2020. L'expertise de la directrice des Archives départementales a été sollicitée afin de mettre en place des méthodes permettant d'avancer plus rapidement dans ce travail fastidieux.

Au fur et à mesure de l'inspection des documents, ceux qui ne sont pas conditionnés correctement sont mis en boîte pour les protéger de la poussière, de l'humidité et des autres dégradations et ainsi assurer leur conservation.

Une convention avec le service est en cours concernant la décontamination des documents, la numérisation du fonds et la sécurisation des documents grâce à une mémorisation sous forme de microfilms. Plusieurs cartons de documents de documents ont été déposés au siège des Archives départementales par un bénévole. Ils feront l'objet d'un traitement dans un lot commun avec des documents du service départemental. Cette aide du service va permettre de réduire de façon significative le coût de l'opération. Les documents ont été au préalable, répertoriés, et triés.

Un premier lot de documents infectés est en cours de traitement à l'oxyde d'éthylène grâce au soutien des Archives départementales qui nous ont proposé d'expédier nos documents avec les leurs pour la désinfection. Cela entrera dans le cadre d'une convention avec le département qui sera signée prochainement en 2021.

Les boîtes désinfectées et leurs contenus seront reclassés.

C/ Service éducatif

Les visites scolaires ont été très perturbées cette année et nous espérons qu'elles pourront reprendre dans le courant de l'année 2021.

D/ C(h)oeur ouvrier

Rapport d'activité Chœur Ouvrier 2020

L'effectif est passé de 20 choristes en 2019 à 24 inscrits en février 2020.

Les choristes se sont retrouvés pour trois week-ends de travail, suite à l'annulation de trois sessions au printemps et de celle de novembre.

- 7 et 8 février 2020
- 14 et 15 mars 2020 ANNULÉ
- 18 et 19 avril 2020 ANNULÉ
- 19 et 20 septembre 2020
- 10 et 11 octobre 2020
- novembre, reporté en février 2021.

Lucie Bombled, journaliste web à France Musique, est venue interviewer quelques membres du chœur ouvrier le 23 décembre 2019 dans la salle des Archives.
Les participants : Lucie Bombled pour France Musique, Roger Bergeret, Marion Ciréfice, Jean-Pierre Lozneanu, Emmanuel Brénot, Nicole Jacquet et Monique Lançon, pour le Chœur Ouvrier. Stéphanie Barbarou a été interviewée à Paris.

Cet enregistrement est passé à l'antenne dans l'émission "classique info" du vendredi 7 février 2020 : https://www.francemusique.fr/emissions/classique-info/classique-info-du-vendredi-07-fevrier-2020-80424

Lucie Bombled a également publié un article sur le Chœur Ouvrier le 6 février 2020 : https://www.francemusique.fr/emissions/classique-info/classique-info-du-vendredi-07-fevrier-2020-80424

À l'issue de ces publications, nous avons eu plusieurs retours très positifs, venant de personnes d'autres régions, qui ont par ce biais découvert La fraternelle.

Ce reportage a aussi été à l'origine d'un article dans l'édition numérique du journal Libération sur différentes chorales "originales" par leur contenu. L'article reprend le texte de Lucie Bombled sur la page web de France Musique.
https://www.francemusique.fr/chanson/chants-ouvriers-de-lutte-et-d-exil-une-choeur-pas-comme-les-autres-dans-le-jura-81024

Le chœur a été **filmé par Bernard Boespflug** pour le documentaire *"LA FRATERNELLE, histoire(s) d'une Maison du Peuple"*, coproduit par Comic Strip et France 3 Bourgogne-Franche-Comté, avec l'aide du Centre national de la cinématographie et de l'image animée.

En raison de la situation sanitaire, **nous n'avons pas donné de concerts en 2020,** mais le chœur a été autonome financièrement grâce aux cotisations des membres, car nous n'avons eu que quatre cessions.

Les cotisations se sont élevées à 2515 € (comprenant un don extérieur de 150 euros)

Les dépenses ont représenté 1500 € pour les prestations payées à Stéphanie Barbarou, la cheffe de chœur, et 307,20 € pour ses trajets.

Ce qui nous a permis de reporter un week-end en février 2021, soit une dépense de 500 € + 111,90 € (train).

Total dépenses = 2419,10 euros.

Nous avons consacré ces temps de travail, effectués par petits groupes pour contingence sanitaire au mois d'octobre, à accueillir et intégrer les nouveaux choristes et à réviser les chants de notre répertoire.

E/ Perspectives 2020

Nous poursuivrons et renforceront le travail de détection des moisissures en adoptant une méthode moins chronophage recommandée par Mme Guyard, directrice des Archives départementales du Jura. Cela nous permettra d'aller plus vite tout en étant sûrs de ne rien laisser passer. Nous pouvons ainsi espérer atteindre les 90 % de documents contrôlés d'ici la fin de l'année.

Toujours dans le cadre d'une convention de partenariat avec les Archives départementales, une partie des archives de la coopérative Adamas devrait être microfilmés. Les masters des microfilms réalisés par les Archives départementales seront envoyés au centre national du microfilm, ce qui en assurera la sauvegarde. Les vues seront diffusées sur le site des Archives départementales. Les microfilms seront numérisés par la suite.

Les archives continueront bien sûr des actions de valorisation, notamment par l'accueil de scolaires et espèrent pouvoir créer d'autres ateliers archives.

Le projet de numérisation sera relancé, avec possiblement la constitution d'un dossier de demande d'aide dans le cadre du FEDER.

Nous nous rapprocherons à nouveau de nos partenaires belges, notamment l'AMSAB de Gand (qui a dû interrompre ses activités à la suite de la pandémie). Une Convention devrait à nouveau être négociée pour la diffusion et la mise en valeur des documents numérisés (Ouvrier Diamantaire, Archives du syndicat international des diamantaires AUOD). Ces documents qui sont la propriété de La Fraternelle ont été numérisés et sont hébergés par l'AMSAB. Si la pandémie continue, nous organiserons des rencontres par visioconférences avec ces organismes. Une délégation pourrait se rendre à Gand pour un nouveau contact fraternel.

Les archives participeront au projet de recherche-action conduite par le sociologue Fabien Granjon, Professeur des Universités UFR SEFTP à Paris VIII, Département des sciences de l'éducation et de la formation, Membre du CA de l'université Paris-Lumière. Un ouvrage collectif, associant administratrices et administrateurs, membres actifs, salarié.e.s et anciens salariés, partenaires, devrait être produit en 2022 ou 2023. Cet ouvrage, qui sera publié par une maison d'édition liée au laboratoire de Fabien Granjon, aura pour objet l'étude de l'association La fraternelle au prisme de l'éducation populaire.

Un certain nombre d'investissements sera nécessaire, notamment concernant le renouvellement du parc informatique, ordinateur, disques durs de grandes capacités.

Enfin la priorité sera de créer les conditions qui vont permettre le recrutement d'une personne à temps plein sur le poste d'archiviste, comportant également une activité pédagogique en direction des scolaires et des bénévoles et une participation aux activités des autres sections.

LA FRATERNELLE
MAISON DU PEUPLE SAINT-CLAUDE

RAPPORT D'ACTIVITÉS THÉÂTRE & DANSE 2020

Les activités de la section théâtre et danse sont la programmation, le soutien à la création avec l'accueil d'artistes, la formation et la pratique amateur.

En 2020 nous devions présenter **8 formes théâtrales et 8 formes chorégraphiques. Seules 4 représentations ont pu rencontrer le public.** Toutefois, le maintien des résidences et accueils, a permis à **17 artistes** de travailler dans nos murs.

La plupart des spectacles programmés en 2020 feront l'objet d'un report sur la saison 2021/2022 et nous tâcherons de laisser un peu de place pour l'accueil de nouvelles créations.

Nous sommes partenaires :
- de la Ligue de l'enseignement et nous poursuivons la collaboration avec Côté Cour, Scène conventionnée Art, enfance, jeunesse ;
- du Réseau Affluences - Réseau du spectacle vivant en Bourgogne-Franche-Comté ;
- de l'Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté ;
- du réseau La Plaje - Plateforme Jeune Public Bourgogne-Franche-Comté

La fraternelle est membre de la Commission experts danse DRAC BFC.

Les opportunités de développer un accompagnement autour du spectacle, actions éducatives (atelier, animation), projets collectifs avec d'autres sections, partenariats, influencent nos choix de programmation.

Nous poursuivons notre collaboration avec l'Epinette à Saint-Lupicin, en termes de lieu et d'échanges de communication, avec la Librairie Zadig de Saint-Claude, le musée de l'Abbaye, le CDN de Besançon et Viadanse CCN de Bourgogne-Franche-Comté.

En collaboration avec la Ville de Saint-Claude, nous recherchons et proposons des spectacles jeune public en direction des écoles maternelles et primaires de Saint-Claude. Trois d'entre eux ont dû être reportés au printemps 2021.

Déroulement de l'année 2020

La diffusion

- **Par le Boudu** clown

Cie La Toupie (Die 26) - 15 février > ***170 spectateurs***

- **Histoire d'une mouette & du chat qui lui apprit à voler** théâtre accordéon

Cie La Bouillonnante (Aix-en-Provence 13) - 28 février à 15h - coréalisation Côté Cour ***> 114 spectateurs***

- **AUTRE S FAUTEUIL S** spectacle-exposition

Goldring - Productions (Paris 75) - 7 mars - dans le cadre de l'exposition "Dancing Machine" au FRAC Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de la DRAC ***> 21 spectateurs***

- ~~**La femme à barbe**~~ théâtre clown

Théâtre des Chardons (Bruxelles/Belgique) - 19 mars - coréalisation Côté Cour ***> ANNULÉ (confinement)***

- ~~**Sunderland**~~ théâtre amateur

Troupe de La fraternelle (Saint-Claude 39) - 3 & 4 avril ***> REPORTÉ (confinement)***

- ~~**Vavuni Kulam (Un carnet de corps)**~~ chorégraphie documentaire / création

Advaïta L cie (Besançon 25) - salle des fêtes - 24 avril ***> REPORTÉ (confinement)***

- ~~**L'Autre**~~ danse théâtre hors les murs

Cie ALS (Saint-Etienne 42) - 15 mai - salle des fêtes de St-Claude ***> REPORTÉ (confinement)***

- ~~**A difference between 1 and 2**~~ danse musique / création

DD Dorvillier & Eric Chenaux - 19 juin - avec le soutien de l'ONDA > ***REPORTÉ (confinement)***

- **Le Gars** théâtre poésie en musique

Cie La Terre qui penche (La Rochelle 17) - 24 septembre - avec le soutien de l'OARA > ***26 spectateurs***

- ~~**Sunderland**~~ théâtre amateur *(REPORT saison 19/20)*

Troupe de La fraternelle (Saint-Claude 39) - 9 & 10 octobre > ***REPORTÉ***

- ~~**A difference between 1 and 2**~~ danse musique / création *(REPORT saison 19/20)*

DD Dorvillier & Eric Chenaux - 5 novembre - avec le soutien de l'ONDA > ***ANNULÉ (confinement) - CESSION PAYÉE***

- ~~**Elle était libre d'aller et venir jusqu'à hier**~~ danse hors les murs

Cie Koracorps (Reims 51) - 6 novembre - gymnase des Avignonnets - avec le soutien de l'ANCT, Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité du Jura et de la Ville de St-Claude > ***REPORTÉ (confinement)***

- ~~**Poétique du déménagement**~~ théâtre en appartement hors les murs

Cies Le Gazouillis des éléphants & Les Enfants du siècle - 15 au 17 novembre - en coproduction avec le CDN Besançon Franche-Comté > ***REPORTÉ (confinement)***

- ~~**Les Petites Fugues avec Claudine Galéa**~~ lecture-rencontre

19 novembre - dans le cadre du festival littéraire itinérant organisé par l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté > ***ANNULÉ (confinement)***

- ~~**Exil pour deux violons**~~ théâtre musical

Cie Bacchus (Besançon 25) - 26 novembre - avec le soutien du Réseau Affluences > ***REPORTÉ (confinement)***

- ~~**Vavuni Kulam (Un carnet de corps)**~~ chorégraphie documentaire *(REPORT saison 19/20)*

Advaïta L cie (Besançon 25) - salle des fêtes - 4 décembre > ***REPORTÉ***

- ~~**Grains**~~ danse, improvisation, performance hors les murs *(la résidence a bien eu lieu)*

Cie Morula (Chamblay 39) - chez une maraîchère - 19 décembre > ***REPORTÉ***

Soit 3 formes théâtrales et 1 spectacle-exposition qui ont rassemblé 331 spectateurs.
11 représentations avec billetterie annulées.

Résidences

Deux résidences danse bénéficiant du soutien de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté :

FAUN(es) Collectif « LAFOREST » / danse & chanson

du 12 au 17 janvier (3 artistes) - sortie de résidence le vendredi 17 janvier à 18h au café de la Maison du Peuple devant **40 personnes.**

LAFOREST STEREO est au départ un duo formé par les artistes fondateurs du Collectif FAUN(es): Fabrice Bouillon-LaForest (musique) et Sébastien Cormier (danse), visant le cadre privé, l'in-situ, l'atypique. En 2020, l'objectif était de faire de cette forme un spectacle complet visant les plateaux de diffusion ainsi que l'espace extérieur. Pour ce faire, le duo initial est rejoint par un 3e membre : Tristan Assant (multi-instrumentiste). La résidence de 5 jours à La fraternelle a permis d'installer ces nouvelles composantes musicales dans le répertoire déjà existant. D'un point de vue chorégraphique, le passage d'un duo à un trio a imposé un remodelage de l'espace de jeu et une nouvelle écriture.

Sarath Amarasingam/Advaïta L Cie « KATTU MARAM » / chorégraphie documentaire

du 5 au 11 décembre (5 artistes) - open studio le vendredi 11 décembre à 17h au théâtre de la Maison du Peuple devant **15 professionnels.**

Ce projet est le deuxième épisode de *Terre Sèche*, une série chorégraphique en quatre volets née à partir d'un voyage de 11 semaines que Sarath Amarasingam a entrepris en 2018, un retour dans son pays natal après 28 ans d'absence. Après avoir exploré la quête d'identité dans le premier épisode, il explore, dans le deuxième, la quête du lien.

La première aura lieu le jeudi 6 mai 2021 à 20h30 au théâtre de la Maison du Peuple. Nous accompagnerons également Sarath sur *L'équilibre de la bicyclette*, avec un temps de résidence en décembre 2021 et une première au printemps 2022.

Une résidence de création hors les murs bénéficiant du soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de l'aide à l'émergence :

Céline Larrère/cie Morula « GRAINS » / danse, improvisation, performance hors les murs
ÉPISODE #1 du 14 au 18 décembre / *ÉPISODES 2 & 3 : avril & juin 2021*
Ce projet incongru propose des rencontres incarnées entre pratiques agricoles et pratiques d'improvisation. Trouver la danse dans d'autres gestes de culture. Faire dialoguer des imaginaires, des pratiques, des personnes, des mondes. Trois agriculteurs se sont lancés avec engouement dans cette aventure : Emmanuel Josserand (apiculteur), Armelle Briançon (maraîchère) et Loriane Schoff (héliciculture). Au cours des trois épisodes, ils accueilleront pendant une semaine, Céline Larrère et la vidéaste Diane Sorin pour échanger sur leurs pratiques respectives. Le public sera convié lors de 3 rendez-vous (début avril et début juin), à une performance dansée, parlée, imagée et improvisée d'une quarantaine de minutes, suivie d'un temps convivial décliné selon le contexte et les envies de l'hôte.

Accueils

Cie Astragale/Lulla Chourlin « Paysage d'un corps » / performance danse/photo
du 20 au 24 janvier (2 artistes) - sortie de résidence le vendredi 24 janvier à 18h30 en salle de répétition de la Maison du Peuple devant **25 personnes.**
Avec ce projet Lulla Chourlin explore le territoire de l'intime. Avec la complicité du photographe Yves Petit, ils fouillent dans les couches du corps dans les profondeurs de la peau, de la chair.

Cie La Joyeuse Lucie Holle « No(s) Futur(s) » / duo apocalypto-comique
du 22 au 27 février (3 artistes) / **en partenariat avec l'association Abonde Animation** - sortie de résidence le jeudi 27 février à 19h au café de la Maison du Peuple.
Compagnie de théâtre de rue itinérant basée dans le Tarn.
Deux comédiennes, deux vélos et une remorque pleine de surprises. Ensemble, elles voyagent à travers la campagne à la recherche de survivants.

Chantiers d'été

THÉÂTRE **Cie Théâtre à cran "La petite histoire"** du 13 au 18 juillet
> ANNULÉ (cas COVID dans la troupe)
Spectacle reporté en 2022

DANSE & MUSIQUE LIVE **Cie AdVance "RétiSenS"** du 20 au 25 juillet
avec Soukaïna Alami, Angela Vanoni et Clément Roussillat
sortie de chantier le 25 juillet dans la cour de la MdP devant 60 spectateurs
Nous avions accueilli le duo "RétiSenS" à l'automne 2019 au gymnase des Avignonnets dans la cadre d'un projet participatif avec 20 femmes. Avec ce chantier d'été, Angela et Soukaïna souhaitaient intégrer une troisième personne au plateau et adapter la création à une version tout-terrain. L'espace de l'entrepôt et de la cour leur ont permis ce travail et la restitution publique a une nouvelle fois eu beaucoup de succès.

Projet participatif

DANSE **"Elle était libre d'aller et venir..." avec Soukaïna Alami/cie Koracorps** ~~2, 3, 5, 6 nov.~~
> prévu pour 15 à 20 femmes au gymnase des Avignonnets à Saint-Claude
> REPORTÉ (confinement)
Avec le soutien de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité du Jura, et de la Ville de Saint-Claude (Politique de la Ville). En partenariat avec l'Espace Mosaïque.
Face au succès du projet "RétiSenS" mené en 2019 et à l'engouement des participantes, nous avons demandé à la chorégraphe Soukaïna Alami d'intervenir autour de la thématique de son solo "Elle était libre D'aller et venir Jusqu'à hier" : la figure féminine au sein de la cérémonie du mariage.

Actions culturelles sur le temps scolaire

Semaine culturelle "Rituels" avec Charline Peugeot/cie La Source ~~25 au 29 mai~~
> prévue pour 22 élèves de Seconde CAP du Pré Saint-Sauveur
Avec la fermeture des lycées, nous avons dû annuler ce projet et n'avons malheureusement pas pu le reporter à l'automne 2020, faute de disponibilité de l'intervenante (congé maternité).

Atelier danse sur le temps scolaire avec Céline Larrère/cie Morula 4 décembre

> 28 élèves de moyenne et grande section de la maternelle Rosset
dans le cadre du **Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle**
Des propositions légères et ludiques visant à mobiliser les différentes parties de son corps, utiliser son énergie, jouer avec l'espace, explorer la musicalité du mouvement…

Lycéens et apprentis au spectacle vivant

Parcours accompagné du spectateur : ce dispositif, financé par la Région Bourgogne Franche-Comté, la DRAC et le Rectorat est organisé par Côté Cour - *18 élèves concernés*

Chaque année, une vingtaine de lycées candidats pour une classe sont sélectionnés par un comité de pilotage. Pour la deuxième fois, La fraternelle, partenaire culturel dans ce dispositif coordonne les actions menées avec le lycée du Pré-Saint-Sauveur : accueil d'un spectacle petite forme au lycée, mise en place d'un atelier théâtre, accueil des élèves à un spectacle au théâtre de la Maison du Peuple.

Une classe de BAC PRO Gestion Administration du lycée du Pré-Saint-Sauveur devait bénéficier du dispositif et le spectacle prévu était ***La femme à barbe.***

L'accueil dans la classe du spectacle petite forme ***La femme juive*** par la Cie Day-for-night a eu lieu le 20 décembre 2019. L'atelier programmé en mars 2020 a été annulé.

Ateliers – stages

Atelier théâtre ados/pré-ados avec Julia Rousseau le mercredi de 13h à 14h30
dans le cadre du **Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle**
> 2019/2020 ***> 15 inscrits*** */ 2020/2021* ***> 14 inscrits***
Cet atelier rencontre toujours autant de succès. Malheureusement, avec le contexte sanitaire, de nombreuses sessions ont dû être annulées et il n'y a pu y avoir de restitution publique début juillet.
A la rentrée de septembre le groupe s'est renouvelé, avec notamment le départ de certains en section théâtre à Salins-le-Bains.

Stage Clown adulte avec Hugues Fellot 15 & 16 février
> 10 participants
Cela faisait plusieurs années qu'il n'y avait pas eu de stage autour de l'art clownesque. Il paraissait donc opportun avec la programmation du spectacle ***Par le Boudu*** et ***Les bêtes de foire*** du Collectif dÊtr'Acteur dans la cadre des Soufflaculs (annulé), d'inviter Hugues Fellot, ex-clown au Cirque Plume, à animer le temps d'un week-end un stage clown. Les participants ont été enchantés et ont pu découvrir le clown qui sommeille en eux !

Workshop avec Andrew Morrish ~~du 9 au 14 mai~~
> ANNULÉ (confinement)
Du 8 au 14 mai, nous devions accueillir le performeur et chercheur australien Andrew Morrish. Cette résidence devait se développer en trois temps :

- 8 mai : improvisation solo d'Andrew Morrish ;
- 9 mai : pour 15 amateurs souhaitant approfondir sa pratique de performer et trouver des ressources pour enrichir son improvisation ;
- 10 au 14 mai : pratique intensive et avancée de performance improvisée solo pour un petit groupe de danseurs professionnels (soirée publique de soli d'improvisateurs invités le 13 mai).

Atelier danse & photo avec Sarath Amarasingam du 6 au 10 juillet de 10h à 13h
"Corps est (photo) graphique" dans le cadre du dispositif **"Été culturel"** avec le soutien de la DRAC Bourgogne-Fanche-Comté
> 6 participantes de 9 à 12 ans
À travers une approche de transdisciplinarité, l'objectif de ce stage était de convoquer la photo et la danse pour inventer des poésies, des récits ou encore des dialogues sur le modèle du Roman-Photo. Les enjeux pédagogiques étaient de réveiller le désir et la curiosité du mouvement des enfants par la danse et le récit. Les 6 jeunes filles se sont complètement investies en se prenant au jeu de la recherche et de l'expérience. La réaction enthousiaste des spectateurs lors de la restitution était une belle conclusion à la réalisation de ce projet.

Atelier danse & son avec Sarath Amarasingam/Advaïta L cie du 20 au 23 octobre
> 11 inscrits -> INTERROMPU
"Écouter - notre patrimoine - Danser" dans le cadre du dispositif **"C'est mon patrimoine !"**
Après une première demi-journée réussie, nous avons dû prendre la décision d'annuler le stage suite à un "cas contact" de l'une des participantes. Les jeunes sur-motivés ont été très déçus de cette interruption. Ce n'est que partie remise, puisque cet atelier devrait avoir lieu courant juillet 2021 dans le cadre d'une subvention Politique de la Ville. Malgré cette interruption et au regard du contexte, nous avons rémunéré l'intervenant pour la totalité du projet.

Atelier chorégraphique parent-enfant avec Céline Larrère/cie Morula ~~5 décembre~~
> REPORTÉ
dans le cadre du **Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle**
Un atelier pour danser en famille dès le plus jeune âge !

Ecole du spectateur

Programmation en collaboration avec le Service jeunesse de la Ville de Saint-Claude

- 10 janvier **L'homme qui plantait des arbres / B. Flao & C. Durieux**
  concert-dessiné
  *2 représentations pour le cycle 3 > **231 élèves***
- ~~3 avril~~ **Avec nos têtes de sardines / cie Baluchon & Zizanie**
  bal-concert festif et participatif
  *2 représentations pour le cycle 2 > **reportées en 2022 (dates mars 2021 annulées)***
- ~~16 avril~~ **Sur le banc / cie Girouette**
  cirque musique
  *3 représentations pour le cycle 2 > **reportées le 27 mai 2021***
- ~~15 juin~~ **Libreté / Muchmuche cie**
  cirque expressif dansé
  *3 représentations pour le cycle 3 > **reportées le 15 juin 2021***

Bilan du fonctionnement

Programmation

- **Réseau Affluences**

Avec le réseau Affluences, nous pouvons :
- parrainer des spectacles régionaux en création de notre choix
- participer à des journées de présentation de spectacles (la grande Affluence) ou de projets (Les Prémices)
- soutenir des Cies régionales en leur proposant des accueils en résidences, chantiers d'été
- bénéficier d'aide à la diffusion
- rencontrer les acteurs du territoire, tisser des liens et élaborer des projets en commun

En janvier 2020, Christophe Joneau et Laetitia Merigot ont assisté à la Grande Affluence à Nevers. Le parrainage du spectacle *Vavuni Kulam* de Sarath Amarasingam a rencontré un grand succès auprès des programmateurs.

En octobre 2020, deux bénévoles ont assisté à la journée *Prémices* à Pontarlier : présentation de dix projets de création de compagnies, La fraternelle parrainait un projet de la Cie Les Enfants du Siècle avec Morgane Arbez.

- **Ligue de l'Enseignement**

Festival « Spectacles en Recommandé », à Nancy en janvier 2020. Deux bénévoles ont assisté au festival, au cours duquel une vingtaine de spectacles sont visionnés. Ce visionnement permet d'élaborer une programmation avec le réseau Côté Cour en jeune public et/ou public familial.

- **Festival d'Avignon**

Le festival 2020 a été annulé, il n'y a donc pas eu de visionnement de spectacle cette année.

- **Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté**

Une bénévole assiste aux 2 journées de formation et d'information pour l'accueil d'écrivain dans le cadre des Petites fugues. Le choix et l'accueil de l'écrivain se fait en lien étroit avec La librairie Zadig.

- **Réseau LA PLAJE - Plateforme Jeune Public Bourgogne-Franche-Comté**

Ce nouveau réseau rassemble l'ensemble des partenaires qui participent du processus de réalisation et de représentation de spectacles destinés au jeune public. L'association a organisé Coup de Projecteur, deux journées de rencontre avec la création jeunesse en Bourgogne-Franche-Comté, les 21 et 22 octobre 2020 à Besançon, une vingtaine de spectacles ont été présentés. Plusieurs spectacles ont retenu notre attention et nous les retrouverons dans les programmations à venir. De plus, nous accueillerons La Tribu d'Essence (89) en chantier d'été en juillet 2021.

Nous sommes attentifs aux propositions de nos partenaires et scènes du territoire.

Accueil des compagnies

L'accueil des artistes est assuré par la régisseuse. L'équipe des bénévoles se charge de la billetterie, de la restauration des artistes et du rangement de la salle. Toujours des retours positifs et chaleureux des artistes sur leur séjour à La fraternelle ; nous avons à cœur de leur faire visiter et connaître l'histoire de la Maison du Peuple, les valeurs, les projets défendus par l'association. La plupart des artistes sont heureux de venir jouer dans ce qu'ils qualifient de "lieu mythique" !

Perspectives 2021/2022

Danse

Notre programmation s'attache à **témoigner de la création contemporaine actuelle avec 6 à 8 représentations par saison.** Nous poursuivons notre **soutien aux artistes régionaux :** Sarath Amarasingam de l'Advaïta L cie (artiste associé / résidence 2021), Céline Larrère de la cie Morula (aide à l'émergence 2021), Damien Briançon de Espèce de collectif (résidence 2021), Angela Vanoni de la cie AdVance (résidence 2022) et Caroline Grosjean de la cie Pièces détachées (résidence 2022).

Cette année, **nous allons collaborer pour la première fois avec le Far° Festival à Nyon,** en accueillant le chorégraphe montpelliérain Laurent Pichaud. *Arc en jumelle*, un projet transfrontalier bénéficiant du soutien de L'Arc jurassien franco-suisse et mené en partenariat avec le musée de l'Abbaye, qui se déploiera lors des Journées européennes du patrimoine.

Dans la continuité des actions d'éducation artistique et culturelle menées par La fraternelle depuis de nombreuses années et de la perspective de l'ouverture d'une classe de danse au Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal Haut-Jura Saint-Claude, il s'agit de **renforcer les actions de médiation culturelle** autour de la danse et plus largement de l'expression corporelle en s'appuyant sur des ateliers où l'action collective est prépondérante (projet participatif, workshop, atelier parent-enfant, projet sur le temps scolaire, etc.).

Théâtre

Troupe de La frat'

Les représentations de la troupe amateur pour la pièce ***Sunderland*** ont été reportées une première fois lors du premier confinement. Puis de nouveau en octobre 2020 et février 2021. La troupe se réunira à la fin de la crise sanitaire et reprendra le projet avec éventuellement le remplacement de certains comédiens devenus indisponibles.

CDN Besançon Franche-Comté

Dans le cadre d'un projet de coopération culturelle transfrontalière soutenu par le programme européen Interreg France–Suisse, et notamment porté par le CDN Besançon Franche-Comté, nous aurons la chance d'accueillir **deux créations en itinérance,** reflétant la vitalité des compagnies régionales. Pour le versant français, les Cies Le Gazouillis des éléphants et Les Enfants du siècle avec Morgane Arbez et Léonard Lesage, ont développé une ***Poétique du déménagement*** en appartement (du 3 au 5 septembre). Et pour le versant suisse, la metteure en scène Françoise Boillat a fédéré une équipe autour de ***Médée*** d'après Corneille, que nous pourrons découvrir lors de trois représentations du 7 au 9 octobre (dont une représentation à la Sitelle à Saint-Laurent-en-Grandvaux et une à la Salle des fêtes de Septmoncel).

I. BILAN MORAL

Notre association est ancrée dans le paysage culturel, identifiée comme soutien à la création et à la diffusion artistiques, lieu de mémoire - l'héritage, les Archives - et de convivialité - le Café. À travers nos missions, nous défendons aussi l'éducation populaire et proposons depuis longtemps des ateliers. Un lien entre les artistes, les pratiques artistiques, culturelles et les publics. Nous nous inscrivons dans un réseau riche de nombreux acteurs socio-culturels, que nous rencontrons et avec qui nous travaillons. Un lien entre nous, nos partenaires et les publics.

Depuis 2018, il y a à La fraternelle une médiatrice culturelle à temps plein, dont les missions sont de multiplier et consolider ces liens, en travaillant avec le reste de l'équipe à la construction des actions culturelles. En 2020, la situation sanitaire nous a contraints à fermer la Maison du Peuple au public, travailler à distance, annuler une partie de notre programmation artistique et reporter la plupart de nos ateliers de pratique artistique et culturelle. 2020 a été l'année où beaucoup de choses n'ont pas pu avoir lieu, tout en étant l'année où il s'est passé énormément sur de courtes périodes d'activité.

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Semaines culturelles

Chaque année, avec le soutien de la Délégation académique aux arts et à la culture de l'Académie de Besançon, de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, du Conseil départemental et des établissements scolaires, nous menons les **semaines culturelles** : rencontres entre des artistes et des classes pour un travail sur plusieurs jours.

- En théâtre, la semaine avec la metteuse en scène Françoise Sliwka au lycée Victor Bérard de Morez a eu lieu. Les élèves ont écrit et joué leurs propres textes sur le thème de la Résistance. Ce projet était construit autour du concert-récit, *La Dernière Nuit*, auquel les élèves ont pu assister au Théâtre de la Maison du Peuple le 12 mars 2020.
- En arts plastiques, 3 semaines ont eu lieu, 1 est reportée.
- En danse, 1 semaine - prévue fin mai 2020 - est annulée.

C'est Mon Patrimoine

Quatre fois dans l'année, nous proposons des ateliers dans le cadre de C'est Mon Patrimoine : propositions arts visuels sur les vacances de février, d'avril et l'été, les vacances d'automne sont consacrées à la danse.

- En février et juillet, les ateliers bande-dessinée et sérigraphie se sont bien déroulés. Annulation sur les vacances de printemps.
- En octobre, 11 jeunes étaient inscrites aux ateliers danse avec Sarath Amarasingam : nous avons maintenu le premier rendez-vous, le reste de la semaine a été annulé en raison de la situation sanitaire. Ces ateliers sont à nouveau proposés en juillet 2021.

La médiation c'est aussi, chaque saison, l'accueil de Musiques actuelles au Lycée (annulé), Peace and Lobe (reporté), Passeurs d'Images (reporté), Lycéens et apprentis au spectacle vivant et du Festival

des solidarités (reporté). Ainsi que l'appui aux projets de médiation autour de la danse : Elle était libre d'aller et venir… (reporté).

Après le confinement. Dès la fin du mois de mai, des réunions d'équipe, de travail et de réflexion, ont eu lieu régulièrement. L'équipe est revenue à La fraternelle et s'est organisée pour faire rapidement une proposition de projet cohérente pour la suite de l'année. Nous avons pensé des actions adaptées à la situation, respecté un protocole sanitaire, pour relancer sans tarder l'activité avec le public. Nous avons rédigé et soumis un dossier à la DRAC dans le cadre de **L'été culturel**.

2S2C

Nous avons notamment mis sur pied un programme d'ateliers pour la fin d'année scolaire. Avec Virginie Taghakian - professeure chargée de mission actions pédagogiques - et d'autres professeures, nous avons construit 14 ateliers thématiques pour travailler avec les collègiens : 4 ont pu avoir lieu, avec des 5ème et 6ème, les autres ont été annulés après l'annonce du retour en classe pour tous les élèves dès le 22 juin. En parallèle, nous avons fait de nombreuses propositions aux écoles de Saint-Claude : ateliers de sérigraphie, cinéma d'animation ou création radiophonique. Entre le lundi 15 juin et le jeudi 2 juillet, au total ce sont 20 ateliers qui ont été menés avec les élèves des écoles, de la Grande Section au CM2. Chaque atelier correspond à une demi-journée de rencontre, d'échange et de pratique ; toute l'équipe a été mobilisée (dispositif 2S2C).

L'école ouverte

Après la fin des cours, les ateliers ont continué. Les deux premières semaines de juillet et la dernière d'août ont été consacrées à des actions dans le cadre des vacances apprenantes.

Du 6 au 17 juillet 2020 : nous avons travaillé avec l'équipe du Service Enfance Jeunesse de la Ville pour proposer, l'après-midi, des ateliers en lien avec les thématiques abordées par les institutrices en classe le matin. La première semaine était consacrée à l'environnement, la deuxième au théâtre. Un court reportage, *3 JOURS*, a été réalisé par l'équipe de La fraternelle pour montrer le travail des enfants lors de la création de leur représentation théâtrale.

Les 25, 27 et 28 août : l'équipe de l'Imprimerie est intervenue au collège du Pré Saint-Sauveur et au collège de Lavans-lès-Saint-Claude.

Quartiers d'été

Une grande partie de l'été a été consacrée à la coordination de Quartiers d'été 2020. Début juin, un appel national était lancé. Fin juin, associations et structures socio-culturelles de Saint-Claude se réunissaient à La fraternelle pour envisager des actions à destination des habitantes et habitants des quartiers sur les mois de juillet et août.

Il s'agissait de penser des temps de présence de manière intelligente, en essayant de maintenir une communication fluide entre partenaires et avec le public. Nous avons tenté des choses : un agenda partagé entre les différents acteurs, la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée, le maraudage. Nous avons dû renoncer à certains temps que nous avions envisagés : manque de mobilisation du public, contexte sanitaire, météo.
Quartiers d'été a réuni la Maison des Associations, le CPIE, les Jardins partagés de Saint-Claude, la Médiathèque Haut-Jura Saint-Claude, le Centre Aventure Ados, l'Espace Mosaïque, le Conservatoire, Art-terre-happy et La fraternelle. Sur deux mois, ce sont des sorties en kayak ou en vélo, deux séances de cinéma en plein air, des jeux et de nombreux autres temps d'échange et de découverte.

Réseau Morilles

L'année 2020 a vu la naissance de *Réseau Morilles*. Nous avons posé les premières bases d'un média numérique participatif, pour apprendre et pratiquer ensemble le regard documentaire : parler du Haut-Jura, donner à voir et entendre ce qui s'y passe, donner la parole aux habitants. Ce média naît à la jonction entre deux projets existants : *La lucarne* et la *Webradio mobile*.

- La lucarne n'a pas pu être éditée cette année (1 édition est reportée en 2021).
- Plusieurs ateliers de création radiophonique ont eu lieu : enregistrements de fictions avec des enfants, création d'une émission avec des adultes du SAVS, collecte de paroles avec *Ventoline* et *Philomobile*.
- En juillet 2020, *Réseau Morilles* a réalisé un court reportage dans le cadre de l'école ouverte : ***3 JOURS***.
- *Réseau Morilles* travaille en partenariat avec Histoires Vraies.
- En 2020, nous avons réfléchi à la forme du média, conçu la plateforme en ligne pour la diffusion, mis en ligne les tous premiers contenus, identifié les premières personnes intéressées et partenaires potentiels. Quelques bases sont posées, le média est en construction.

III. PERSPECTIVES

Une partie de l'année s'est déroulée normalement, puis nous nous sommes adaptés à une situation inédite. De nouvelles manières de faire sont assimilées, nous travaillons différemment entre nous, en équipe, et avec les structures partenaires. La situation a renforcé et confirmé des fonctionnements qui existaient déjà. Faire davantage en lien, instaurer une communication fluide, penser les uns aux autres, s'appuyer sur un réseau existant. Nous avons appris à le faire davantage.

En décembre 2020, nous avons eu l'occasion de rencontrer des éducateurs de rue, de l'association Cité Jeunes à Dôle, missionnés à Saint-Claude pour rencontrer les habitants des quartiers, notamment les adolescents et jeunes adultes. À cette occasion, les médiatrices de La fraternelle ont organisé un temps d'échange avec les jeunes. Ce temps a aussi été l'occasion de réaliser que plusieurs jeunes nous reconnaissent et nous identifient.

Pour 2021, nous avons construit plusieurs sessions d'ateliers. Certaines basées justement sur ces échanges. Cette année encore nous travaillons à la mise en œuvre des actions dans le cadre de C'est Mon Patrimoine, du contrat de ville, des semaines culturelles et de l'ensemble des appels à projets auxquels nous répondons. Concrétiser *Réseau Morilles*, créer collectivement des contenus, animer la plateforme, documenter le Haut-Jura aujourd'hui, seront aussi des démarches centrales cette année.
De nombreux ateliers se déroulent au sein de la Maison du Peuple, et les accueils se multiplient encore. Avec nos actions, nous faisons également en sorte d'être présents *hors les murs* et de proposer des choses en lien avec les demandes des publics. En 2021, La fraternelle, le CPIE et les Jardins Partagés insufflent ensemble une nouvelle proposition : celle du Rendez-Vous. Il s'agit d'être davantage présent dans les quartiers, en pied d'immeuble, et de manière régulière : 6 rendez-vous sont prévus entre avril et septembre. Pour continuer de rencontrer, écouter, faire avec les habitants.

Une dynamique encourageante et intéressante de travail s'est installée, à nuancer étant donné la situation complexe dans laquelle nous nous trouvons. Le manque de visibilité, les reports, les annulations, les directives très changeantes créent un contexte peu rassurant, qui ne nous aide pas à nous projeter.

- 18 groupes de musique (22 groupes annulés ou reportés)
- 6 compagnies théâtre et danse (11 spectacles annulés ou reportés)
- 17 résidences musique/spectacle dont 6 résidences d'été (5 annulées ou reportées)
- 11 accueils/soutien technique (13 annulés)
- 20 locations de salles : Salle Ponard, théâtre, café, salles de répétition (7 annulées ou reportées)

- Achats de matériel son et lumières : batterie, praticables, vidéoprojecteur, 4 projecteurs led
- Remplacement partiel de Marine au café en juin et juillet 2020
- Gestion des locations de salles (de répétition, salle Ponard, café, théâtre)
- Mise en lumière des expositions
- Soutien technique aux actions éducatives et culturelles, accueil autres structures
- Relations avec les services techniques de la municipalité et des établissements intercommunaux
- Relations avec les services techniques des établissements partenaires